

UNIVERSALITÉ DU FAIT MONÉTAIRE ET PLURALITÉ DES MONNAIES

DE LA CONFRONTATION COLONIALE À LA RENCONTRE DES SCIENCES SOCIALES

Jean Michel Servet, Bruno Théret, Zeynep Yildirim

Dans ce texte, on joue simultanément sur les deux registres de la confrontation coloniale des représentations des monnaies « sauvages » et « modernes », et de la confrontation à visée scientifique des interprétations de la nature et des formes de la monnaie prévalant dans diverses disciplines des sciences sociales et dans des contextes historiques et culturels variés. Le premier informe plus particulièrement la question de l'universalité du fait monétaire, le second celle de la variété des monnaies et de ses usages sociaux selon les cultures. L'ensemble indique que l'universalité de la monnaie est d'ordre anthropologique et non pas historique, et que la monnaie occidentale moderne, en tant que monnaie historique parmi d'autres, ne saurait donc prétendre à l'universalité et être porteuse de la vérité ultime de toute monnaie. Les deux types de confrontation nous enseignent par ailleurs que l'institution monétaire de la société s'appuie sur trois types de rapports sociaux : un rapport à soi, un rapport aux autres et un rapport à la "totalité sociale" qui transcende les individualités et les groupes. Les variations culturelles et l'évolution historique des formes de ces rapports et de la façon spécifique de penser la totalité sociale induisent certes des représentations et des vécus divers de l'institution monétaire de la société ainsi que des processus de production de la confiance dans et par la monnaie radicalement différents. Mais cette diversité n'est nullement contradictoire avec l'idée qu'il y a universalité du fait monétaire, c'est-à-dire que la monnaie est une institution sociale essentielle de la plupart des sociétés.

Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies De la confrontation coloniale à la rencontre des sciences sociales*

*Jean Michel Servet, Bruno Théret, Zeynep Yildirim***

Dans l'analyse de tout fait social, la rencontre de disciplines différentes de sciences sociales et celle de terrains dispersés dans le temps et dans l'espace risquent de conduire à des rapprochements illusoire. Mais elles sont riches de potentialités, en particulier de production d'un savoir réellement commun. En matière monétaire, elles incitent à percevoir la monnaie comme un phénomène pratiquement universel, tout en indiquant qu'il existe une considérable diversité d'instruments, d'usages et de représentations monétaires, sans nécessairement de continuité au sein de cette diversité.

Ces rencontres rappellent également la confrontation par la colonisation, avec ou sans effets de domination, entre représentations différentes de la monnaie. Ainsi, dans la plupart des sociétés entrées en contact avec les Européens puis ayant subi leur joug colonial, dans certains cas dès le XVI^e siècle, cette irruption d'un élément allogène s'est en effet souvent traduite par une substitution problématique d'instruments monétaires⁴²³ : les pièces, puis les billets ainsi que de nouvelles unités de compte, ont d'abord concurrencé ou agi en complémentarité puis remplacé d'anciens usages monétaires. Or la rencontre intellectuelle entre disciplines et terrains multiples conduit aussi à une confrontation entre différentes conceptions de la monnaie à partir d'un point de vue ayant vocation à concurrencer d'abord et remplacer ensuite le sens commun, tant de la théorie économique de la monnaie marchandise fondée sur la fable du troc que de la théorie juridique chartaliste fondée sur la doctrine du pouvoir absolu de l'Etat. Certes, faire comme si une démarche interdisciplinaire tendant à l'unité de la science sociale était en situation de coloniser le discours de l'économie et du droit peut sembler le fait de doux rêveurs, la tendance actuelle étant plutôt, à l'inverse, à l'invasion de l'ensemble du champ des sciences sociales par le discours formel de l'économie. Toutefois, d'une part la conceptualisation de la monnaie est sans doute le maillon faible, voire le talon d'achille de la science économique (comme de la doctrine du droit public), et d'autre part il ne s'agit pas en fait de coloniser les territoires de l'économie et du droit, car même si le champ des savoirs sur la société n'est pas exempt de relations de domination, on ne saurait néanmoins y imposer un point de vue par l'usage de la force physique ; et ceci est d'autant plus vrai que le point de vue en question est fondé sur l'idée qu'on ne saurait faire violence aux faits qu'on observe, en leur opposant un point de vue normatif prétendument universel et en les lisant à partir de ce qu'ils devraient être pour se conformer aux idées *a priori* qu'on s'en fait. C'est par la persuasion et la coopération entre égaux que la supériorité heuristique d'une conception de la monnaie comme universel anthropologique et fait social total peut être démontrée et se substituer à celle faisant de la monnaie une invention économique exclusive de la modernité capitaliste occidentale.

Suivant cette perspective, nous allons dans ce texte jouer simultanément sur les deux registres de la confrontation coloniale des représentations des monnaies « sauvages » et « modernes », et de la confrontation à visée scientifique des interprétations de la nature et des formes de la monnaie prévalant dans diverses disciplines des sciences sociales et dans des contextes historiques et culturels variés. Le premier informe plus particulièrement la question de l'universalité du fait monétaire, le second celle de la variété des monnaies et de ses usages sociaux selon les cultures. L'ensemble indique que l'universalité de la monnaie est d'ordre anthropologique et non pas historique, et que la monnaie occidentale moderne, en tant que monnaie historique parmi d'autres, ne saurait donc prétendre à l'universalité et être porteuse de la vérité ultime de toute monnaie. A vrai dire, on ne croit au caractère universel et/ou abouti historiquement de la monnaie moderne, lorsqu'on y croit, que parce qu'elle est associée à la figure de cet autre prétendu « universel » qu'est, dans l'esprit du temps présent, l'Etat-nation⁴²⁴.

* Ce texte reprend le contenu d'un chapitre du livre à paraître *La monnaie dévoilée par ses crises*, sous la direction de Bruno Théret, Odile Jacob, 2006.

** Respectivement : IUED Genève, Suisse ; IRIS-CREDEP, Université Paris-Dauphine ; Université Paris 1.

⁴²³ Il est sans doute pertinent de comparer ces exemples historiques de substitution monétaire provoquée par la colonisation à ce qui s'est passé quand certains tyrans des cités grecques au VII^{ème} siècle avant notre ère ont introduit/réinventé les *nomismata* (pièces) et les ont substituées (en partie sans doute seulement) aux anciennes *obeloi* (broches) et autres instruments anciens de paiement et de compensation. Les mêmes questions peuvent être posées à propos de l'"hyperinflation" des haches à douille armoricaines en Gaule au moment de la conquête romaine et quand ces objets en bronze semblent être réduits à des fonctions rituelles (nombreux enfouissements d'un très grand nombre de haches dans des lacs par exemple ou près de ponts faisant passage). Cf. Josette Rivallain, J. M. Servet, "Caractéristiques paléomonétaires et fonctions monétaires des haches à douilles armoricaines", in : *La vie préhistorique*, Paris, Faton, 1996, pp. 218-221.

⁴²⁴ De façon un peu surprenante, cela est reconnu par l'économiste Jacques Méliuz dans sa critique de Polanyi : « Les anthropologues comme les économistes devraient prendre garde à ne pas suggérer que nous avons atteint une apogée dans le

Les deux types de confrontation nous enseignent en effet que l'institution monétaire de la société s'appuie sur trois types de rapports sociaux : un rapport à soi, un rapport aux autres et un rapport à la "totalité sociale" qui transcende les individualités et les groupes. Les variations culturelles et l'évolution historique des formes de ces rapports et de la façon spécifique de penser la totalité sociale induisent certes des représentations et des vécus divers de l'institution monétaire de la société ainsi que des processus de production de la confiance dans et par la monnaie radicalement différents. Mais cette diversité n'est nullement contradictoire avec l'idée qu'il y a universalité du fait monétaire, c'est-à-dire que la monnaie est une institution sociale essentielle de la plupart des sociétés.

Il importe ainsi de bien distinguer la question de l'universalité du fait monétaire au sein des communautés humaines instituées en sociétés (première partie), de l'affirmation d'une convergence historique vers une unité du phénomène, à la manière de Karl Marx dans la section I du Livre I du *Capital* ou de J. F. Knapp dans sa *Théorie étatique de la monnaie* (deuxième partie). Donner une définition unitaire de la monnaie qui n'exclut pas pour autant la pluralité des monnaies conduit à se poser quelques questions fondamentales, et encore largement non résolues parce que encore non perçues ou mal posées du fait d'une approche euro-centriste. On le fera en partant de spécificités révélées par les confrontations coloniales et mises en avant par un certain nombre d'anthropologues et d'historiens⁴²⁵, mais non sans porter un regard critique sur certaines affirmations (par exemple celle selon laquelle il aurait existé des sociétés « sans monnaie »).

DE L'UNIVERSALITÉ DU FAIT MONÉTAIRE

La confrontation entre systèmes monétaires différents par la colonisation, mais aussi par « expérience de pensée », joue le rôle d'une sorte de laboratoire permettant dans un temps et un espace limités de mettre en évidence structures et évolutions monétaires, au-delà des spécificités et particularismes locaux. Mais l'analyse des variantes de la crise engendrée par la situation coloniale – celle des cas mélanésiens tout particulièrement⁴²⁶ – ne conduit pas à révéler des règles générales de transformation d'un modèle fondamentalement unifié dont l'observation de certaines sociétés européennes donnerait la clef et qui serait, partout et en tout temps, l'horizon inéluctable et indépassable d'une convergence historique de toute institution monétaire, la contrainte coloniale étant alors supposée n'être qu'un simple accélérateur historique de cette supposée nécessaire convergence. Tout au plus peut-on considérer que la confrontation monétaire entre systèmes différents qu'introduit *de facto* la colonisation a joué et joue encore, quand le système ancien n'a pas été totalement éradiqué, le rôle d'un accélérateur historique de certaines potentialités des systèmes santé coloniaux. C'est alors que ces systèmes révèlent leur nature proprement monétaire, ce qui n'apparaissait pas nécessairement avant la confrontation.

L'universalité de la monnaie peut donc apparaître en ce cas à travers la diversité des systèmes monétaires et leur confrontation. Le cas des indiens Yucunas, traité par Laurent Fontaine au chapitre 16 du présent ouvrage, en est une parfaite illustration. C'est à travers sa confrontation avec le peso colombien que le coca à mâcher apparaît comme monnaie. Celle-ci révèle que la coca à mâcher est monnaie, c'est-à-dire fonctionne comme monnaie dans la société yucuna ; la confrontation opère en quelque sorte comme un télescope dont l'augmentation de la puissance permet de découvrir une nouvelle planète ; cette planète existait déjà avant que le télescope ne la repère, mais on l'ignorait.

Autre exemple, les « hyperinflations » de cauris dans le second XIX^e siècle en Afrique de l'Ouest, mais aussi en Orissa (côte nord est de l'Inde) et au XX^e en Nouvelle Guinée⁴²⁷. Dans un premier temps, aux XVII^e et XVIII^e siècles en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, la colonisation a pris en apparence la forme d'une alliance entre les pouvoirs locaux et les commerçants européens qui cherchaient à acquérir, en les payant notamment en monnaie locale, des esclaves pour les exporter en Amérique et aux Antilles. Contournant par l'Atlantique les traditionnelles pistes sahariennes, elles-mêmes vecteurs d'exportation d'esclaves et d'or et d'importation de cauris, ces derniers apportent alors en masse en Afrique de l'Ouest les cauris (coquillages originaires des îles Maldives au cœur de l'Océan indien) qui y ont traditionnellement cours comme monnaie. C'est seulement dans un deuxième temps, à la fin du XIX^e siècle dans de nombreuses régions de l'Afrique subsaharienne, que la colonisation prend une forme directe et plus violente. Les colonisateurs marquent désormais leur présence politiquement et symboliquement en détruisant publiquement d'anciens moyens de paiement locaux et en obligeant les populations à payer des impôts avec les pièces de monnaie que les commerçants leur procurent en

développement de la monnaie. L'histoire nous conduit à penser que non seulement le système monétaire actuel peut être amélioré, mais aussi que dans un futur plus ou moins éloigné, notre système sera remis au musée au sein de la collection interminable des expériences monétaires de l'humanité » (J. Melitz, « The Polanyi School of Anthropology on Money : An Economist's View », *American Anthropologist*, 72(5), 1970, 1032).

⁴²⁵ Voir en particulier le numéro de la revue *L'Homme*, *Questions de monnaie*, coordonné par Stéphane Breton (n° 162, avril 2002) et le n° 90-91, 2002, du *Journal des anthropologues*, *Monnaies : pluralité et contradictions*, coordonné par Laurent Bazin et Françoise Bourdarias.

⁴²⁶ Cf. les contributions rassemblées dans David Akin et Joel Robbins (eds), 1999. *Money and Modernity. State and Local Currencies in Melanesia*, Pittsburg: University of Pittsburg Press.

⁴²⁷ Voir J. Hogendorn et M. Johnson, 1986, *The shell money of the slave trade*, Cambridge, Cambridge University Press ; C. A. Gregory, « Cowries and Conquest : Towards a Subaltern Quality Theory of Money », *Comparative Studies in Society and History*, 38(2), 1996, 195-217, ainsi que *Savage Money*, Amsterdam, Harwood Academic Publishers, 1997.

échange de produits de cultures commerciales ou de cueillette. La demande de monnaie en cauris s'effondrant du fait de la restriction de leur usage dans les transactions avec les blancs, il s'ensuit une "hyperinflation" de cauris, qui déstabilise fortement les systèmes locaux de valeurs où ils continueront néanmoins d'avoir cours et de circuler pendant encore plus d'un demi siècle. L'introduction des monnaies européennes par substitution s'est alors accomplie plus ou moins rapidement, plus ou moins intensivement, avec des degrés variables de résistance et de consentement des populations et de certaines couches sociales⁴²⁸. Le phénomène s'est répété au XX^e siècle en Nouvelle-Guinée.

En ce cas, que nous enseigne cette confrontation ? Non pas que les cauris ne sont pas reconnus dès le départ comme monnaie mais une illusion sur la nature de cette monnaie. Illusion double qu'illustre d'un côté la poursuite de l'usage monétaire des cauris (et autres monnaies traditionnelles) dans les échanges sociaux locaux longtemps après l'imposition de la monnaie du colonisateur, ce que celui-ci interprète en termes de troc⁴²⁹, de l'autre l'interprétation contemporaine de cette hyperinflation dans les termes de la théorie quantitative de la monnaie⁴³⁰. Double illusion qui montre que pour les penseurs et les administrateurs occidentaux, il n'est de monnaie qu'utilitaire et marchande.

La présence européenne joue donc encore ici comme un révélateur : la confrontation entre pratiques et systèmes monétaires focalise l'attention sur ces pratiques elles-mêmes et leurs différences, et en même temps, ce qui rend d'autant plus délicate son analyse, est source d'illusions qui peuvent être réciproques sur la nature des objets-monnaies et des pratiques monétaires de l'Autre.

Universalité du fait monétaire et discontinuités des expériences monétaires : Mauss contre Simiand ?

Du fait de telles illusions, on comprend que l'universalité du fait monétaire, au sens où on l'entend ici d'un universel anthropologique, d'un opérateur de totalisation sociale, ait été et reste encore contestée. Elle le fut *de facto*, on vient de le voir, par les colonisateurs qui n'imaginaient pas dans leur grande majorité qu'il puisse exister en tant qu'instrument de paiement et de compte d'autres usages de la monnaie que ceux de leur monnaie. Elle l'est encore au plan conceptuel par certains anthropologues et sociologues qui, au seuil de l'admettre, semblent soudainement effrayés par ce que cela implique au plan logique. Certaines critiques adressées au livre *La monnaie souveraine*⁴³¹ témoignent d'un tel saisissement, imputable selon nous à l'ambivalence de la notion même d'universalité de la monnaie : selon elles, il serait illusoire de rapprocher les monnaies sauvages des monnaies modernes car ces dernières seraient en définitive les seules vraies monnaies. Arrêtons-nous un moment pour les examiner avant de revenir aux enseignements des confrontations coloniales.

Ces critiques sont fondées sur l'idée que *La monnaie souveraine* poserait une « continuité du fait monétaire »⁴³², continuité entre monnaies exotiques et monnaies marchandes qui ne tiendrait pas ou pour le moins mériterait d'être mieux établie. Ainsi pour Alain Caillé,

« le livre ne pose pas cette question pourtant essentielle de l'identité à elle-même de la monnaie à travers des montages sociaux et symboliques fort variés. Mieux ou pire, il détourne de la question sans le dire, comme pour mieux accréditer la thèse implicite de l'identité et de la pérennité monétaires, non argumentée comme telle »⁴³³.

Or pour ce sociologue, si dans les sociétés « sauvages » comme dans les sociétés modernes, « la monnaie joue un rôle symbolique et matériel décisif »,

« ce rôle est tellement différent dans les deux cas qu'il vaudrait sans doute mieux cesser de parler de monnaie pour désigner les biens de valeur archaïques. Chacun de ces deux univers est structuré par une série d'équations à chaque fois résolues en un certain montant de monnaies. Mais il ne s'agit pas de la même monnaie »⁴³⁴.

⁴²⁸ Si la fin du commerce international en cauris marque la fin virtuelle de leur circulation domestique en Afrique de l'Ouest, leur complète disparition du circuit monétaire prendra encore plus de cinquante ans (Gregory, 1996, art. cit., p. 199). Pour le cas du Nigeria, cf. Walter I. Ofonagoro, 1979, « From traditional to British Currency in Southern Nigeria : Analysis of a Currency Revolution, 1880-1948 », *Journal of Economic History*, XXXIX(3), pp. 623-654, et Felicia Ekejiuba, 1995, « Currency Instability and Social Payments Among the Igbo of Eastern Nigeria, 1890-1990 », in Jane I. Guyer (ed.), *Money Matters. Instability, Values and Social Payments in the History of West African Communities*, Heinemann – James Currey, Portsmouth-London, pp.133-161.

⁴²⁹ Cf. Ofonagoro, 1979, op. cit. p. 648. En fait le troc n'est nullement le fait des Africains qui mobilisent au contraire dans leurs échanges toute la panoplie de leurs monnaies traditionnelles, mais des compagnies commerciales coloniales qui l'activent afin de se protéger de la dévaluation (par rapport aux monnaies locales) de la monnaie imposée par le colonisateur qui prévaut alors, et de profiter de ce qu'elles peuvent fixer comme elles l'entendent les prix en produits importés des produits locaux qu'elles exportent (cf. Ekejiuba, 1995, art. cit., p. 141, pour le cas du Nigeria de l'Est).

⁴³⁰ Cf. notamment Hogendorn et Johnson, 1986, op. cit. et la critique de leur interprétation « quantitativiste » par Gregory, 1996, art. cit.

⁴³¹ Michel Aglietta et André Orléan (dir.), 1998, *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.

⁴³² Jean-Yves Grenier, 2000, "Penser la monnaie autrement", *Annales HSS*, nov.-déc. n° 6, p. 1341.

⁴³³ Alain Caillé, 2002, "Quelle dette de vie ?" *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, no. 162, p. 246.

⁴³⁴ Alain Caillé, 1995, "Préface", in Philippe Rospabé, *La dette de vie. Aux origines de la monnaie sauvage*, Paris: La Découverte, p. 19.

L'historien Sylvain Piron dit la même chose à sa manière : la mise en œuvre du comparatisme dans *La monnaie souveraine* se paierait « d'un point aveugle ». La monnaie y serait en effet conçue

« comme un principe anhistorique qui exprimerait toujours un même rapport à la totalité sociale, les variations n'affectant que les modalités de construction de cette totalité. Cet impensé de l'historicité est d'ailleurs expressément revendiqué, à différentes reprises, à travers la volonté d'identifier un "archaïsme" à l'œuvre dans le fait monétaire que la pensée économique serait incapable de saisir »⁴³⁵.

L'anthropologue philosophe Marcel Hénaff considère de son côté que le livre en question pourrait bien être sur une « fausse piste » du fait que ses « contributions (...) sont mises en perspective selon l'hypothèse d'une continuité généalogique entre monnaie cérémonielle et monnaie moderne »⁴³⁶. Pour ce dernier, en effet, on ne peut « rigoureusement parler de monnaie que dans la situation de l'échange marchand ... »⁴³⁷. C'est là reprendre la position de Simiand dans un débat contradictoire avec Mauss et rappelée par l'historien Jean-Yves Grenier : « la monnaie doit être considérée comme une institution nouvelle, liée à la modernité »⁴³⁸, position qui s'oppose à l'évidence à la formulation suivante d'André Orléan : « A toute époque, le fait monétaire posséderait une dimension « holiste » proprement archaïque (...) dont la logique échapperait radicalement à la modernité de l'ordre économique »⁴³⁹. Grenier rappelle à ce propos la teneur et l'enjeu méthodologique du débat Mauss/Simiand en regrettant qu'il n'ait pas été pris en compte.

Sans doute n'est-il pas trop tard pour le faire en rappelant d'abord qu'aucune hypothèse évolutionnaire de passage d'une forme « primitive » de monnaie – monnaie du don réciprocaire à la Mauss par exemple – vers la forme moderne marchande de la monnaie n'est posée ni d'ailleurs rejetée dans *La monnaie souveraine*. Il y est seulement considéré d'une part que l'échange marchand présuppose l'existence de la monnaie, d'autre part que la monnaie trouve une origine dans des paiements sacrificiels, c'est-à-dire dans des dettes engendrées non pas à l'occasion d'échanges horizontaux régis par un principe de réciprocité, mais par les « échanges » verticaux entre les humains et les puissances qu'ils reconnaissent comme souveraines⁴⁴⁰. Ce lien fondateur entre monnaie et sacrifice relativise d'ailleurs un tant soit peu le caractère universel de la monnaie car toutes les sociétés, notamment celles de chasseurs-cueilleurs, ne connaissent pas de rites sacrificiels. Selon Hénaff⁴⁴¹, les pratiques sacrificielles ne sont instituées que dans les sociétés agro-pastorales au sein desquelles les humains cherchent à dominer la nature en la domestiquant pour maîtriser la vie, ce qui équivaut à empiéter sur le domaine des puissances cosmiques, posées comme souveraines, et à se créer une dette à leur égard :

« Le sacrifice serait le processus par lequel, en leur immolant un vivant, les hommes restituent aux dieux un contrôle ultime sur la nature et surtout sur la vie qu'ils se sont en partie arrogés. (...) Bascule du même coup l'ordre du monde, qui passe de l'horizontale à la verticale »⁴⁴².

Ces considérations autorisent à penser que les formes modernes et archaïques de monnaie partagent une nature commune, celle d'être dans une relation immédiate à la dette de vie et à la souveraineté. Cette « nature » est un fait d'observation directe pour les monnaies exotiques et antiques, et qu'elle soit également au cœur de la monnaie moderne occidentale peut se déduire généalogiquement du fait qu'elle appartient à la trajectoire des monnaies antiques gréco-romaines⁴⁴³. La monnaie, en tant que concept universel abstrait, est ce qui est commun aux monnaies concrètes qui peuvent, dès lors que ce concept général est posé, être considérées comme des formes spécifiques à chaque contexte sociétal de la monnaie « en général ». Ainsi c'est leur nature générale de monnaie qui fait que certaines monnaies communautaires mélanésiennes peuvent s'insérer dans le cadre d'une économie marchande en expansion soutenue par la présence de monnaies étrangères coloniales d'abord, puis de monnaies d'Etat post-coloniales⁴⁴⁴.

⁴³⁵ Sylvain Piron, 2002, "La dette de Panurge." *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, no. 162, p. 257.

⁴³⁶ Marcel Hénaff, 2002, *Le prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*. Paris: Seuil, 2002, p. 403

⁴³⁷ Ibid., p. 406. L'hésitation ou même le refus de considérer les monnaies primitives ou exotiques comme de la monnaie à part entière, quand bien même les « sauvages » le feraient-ils eux-mêmes (Breton, 2002, "Monnaie et économie des personnes." *L'Homme*, no. 162, p. 8), n'est pas sans rappeler la position des économistes du XIX^e siècle qui refusaient de considérer la monnaie bancaire comme de la vraie monnaie, représentée exclusivement selon eux par la monnaie métallique.

⁴³⁸ Art. cit., 2000, p. 1341.

⁴³⁹ André Orléan, 1998, "La monnaie autoréférentielle. Réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines." in Aglietta et Orléan (dir.), 1998, op.cit., pp. 359-386.

⁴⁴⁰ Cf. l'exemple sur lequel Stéphane Breton (2002, "Tuer, manger, payer. L'alliance monétaire des Wodani de Papouasie occidentale." *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n° 162, pp. 197-232) a récemment attiré l'attention : le mythe fondateur de la société Wodani associe le développement de la culture de jardins permettant de ne plus mourir de faim à l'auto-sacrifice d'un ancêtre primordial Buba, sacrifice qui est répété récursivement sur le mode symbolique par le biais d'un « isomorphisme » entre les divers produits des jardins, certaines parties du corps de Buba assimilé au corps social, et les diverses monnaies de paiements de compensation pour les personnes perdues par un clan et prises par un autre.

⁴⁴¹ Op. cit., 2002, p. 219-sv, renvoyant à R. Hamayon, *La chasse à l'âme*, 1990, Nanterre, Société d'ethnologie.

⁴⁴² Ibid., p. 232 et p. 229.

⁴⁴³ Cf. Michel Aglietta, chapitre suivant.

⁴⁴⁴ Cf. Jonathan Parry et Maurice Bloch (eds), 1989, *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge, UK: Cambridge University Press, ainsi que Akin et Robbins (eds), 1999, op. cit.

La problématique développée dans *La monnaie souveraine* se situe donc à mi-chemin de Mauss et de Simiand. Elle reprend de Mauss contre Simiand l'idée que l'analyse des monnaies sauvage et archaïque peut permettre de mieux comprendre la monnaie moderne, mais en y cherchant ce qui est commun à toute monnaie, et non pas, comme le fait Mauss, en posant une hypothèse évolutionniste de continuité historique entre ces monnaies fondée sur un rapprochement des logiques de l'échange par don et de l'échange marchand⁴⁴⁵. Avec Simiand, *La monnaie souveraine* développe l'idée que la monnaie en tant qu'elle est croyance collective, « foi sociale » (Simiand), « foi socio-psychologique, quasi religieuse » (Simmel), ne procède pas du contrat, pas plus que de l'Etat, mais de la société en tant que totalité et de sa cohésion sociale. Toutefois, contrairement à Simiand qui fait de la monnaie un trait caractéristique de la modernité, elle déduit cette caractéristique de l'étude comparative de sociétés non-modernes, ce qui lui permet de conclure à une quasi universalité de la représentation monétaire du tout social.

En résumé, si on admet que la monnaie telle que définie à la manière de *La monnaie souveraine* en relation avec la dette de vie et la souveraineté (soit avec la vie et la mort dans leurs formes tant individuelles que collectives), alors la monnaie est bien un « principe anhistorique », c'est-à-dire un invariant anthropologique de même niveau que le tabou de l'inceste. Mais poser un tel principe n'entraîne aucun rejet ou « impensé de l'historicité » pas plus que de la variété géographique et culturelle du fait monétaire. Ainsi

« l'étude du phénomène monétaire doit relever simultanément : d'une part de l'analyse théorique produisant une définition transhistorique du concept de monnaie, et d'autre part d'une approche historique confrontant l'abstraction ainsi construite et "l'expérience" des multiples pratiques monétaires observables dans le temps et dans l'espace »⁴⁴⁶.

Affirmer une universalité du tabou de l'inceste conduit-il à poser comme identiques tous les systèmes de parenté ? Les formes de parenté modernes, parce qu'elles pérennisent l'obligation d'exogamie, sont-elles dans une continuité logique avec les systèmes de parenté des sociétés segmentaires ? A l'évidence non ! Bref, on s'accorde pour considérer que les monnaies sauvages, cérémonielles et autres, sont radicalement différentes des monnaies marchandes modernes, mais pas sur le fait qu'elles « n'ont rien à voir » avec elles comme l'affirme Hénaff⁴⁴⁷. Car elles partagent d'un point de vue conceptuel le fait de fonctionner comme unités de compte et moyens de paiement, même si la nature de ce qu'elles comptent et de ce qu'elles payent peut être très différent ou être pensé comme très différent⁴⁴⁸. Elles ont en commun d'être des instruments de quantification, de mise en circulation et de totalisation de ce qui est reconnu comme valeur dans une société. Elles transforment ici et là des obligations en dettes et des droits en créances. La monnaie n'a donc pas d'histoire, elle a des histoires multiples s'inscrivant dans des cultures et des trajectoires temporelles plus ou moins diversifiées, mais qui ont en commun, à un haut niveau d'abstraction, de partager le fait que la socialité ou la « sociation », pour parler comme Max Weber, y a une forme monétaire première et incontournable, renvoyant à une caractéristique générale de l'intelligence humaine, sa capacité à manipuler des signes dont les nombres et à les utiliser pour se représenter la société comme un tout.

Il y a monnaie dans toutes les sociétés : une hypothèse de recherche anthropologiquement fructueuse pour relire l'histoire de la colonisation

Revenons à notre parallélisme avec l'astronomie. Mais délaissions la lunette télescopique et reportons nous au raisonnement logique de l'astronomie mathématique qui a permis à Urbain Le Verrier d'anticiper la découverte de Neptune. Pourquoi ne pas poser, en effet, l'hypothèse que toute société, à la restriction peut être de groupes de chasseurs-cueilleurs, connaît une monnaie, qu'il s'agit non plus d'observer en référence à nos pratiques monétaires modernes, mais de repérer à partir de traces de la monnaie en général, qu'on vient de définir à partir de ses usages de compte et de paiement. Avec cette perspective, les confrontations coloniales peuvent prendre un autre sens.

Dans ce domaine, il y a en effet un constat troublant à faire. Compte tenu du fait que la plupart des sociétés actuelles ont été en contact depuis très longtemps avec les Européens au moins par des voies indirectes, la surabondance affirmée de monnaies dans les écrits sur les sociétés océaniques contraste de façon surprenante avec leur rareté dans la littérature sur les sociétés amérindiennes, au-delà des beaux exemples des *wampum* de

⁴⁴⁵ Cette évolution va chez Mauss des « prestations totales » - échanges entre groupes dans lesquels les biens matériels ne sont qu'un élément parmi tout un ensemble de transferts non économiques - aux modernes échanges individuels impersonnels de marchandises, en passant par les échanges individuels de dons entre personnes représentant des groupes (cf. Jonathan Parry, 1986, "The Gift, the Indian Gift, and the "Indian Gift"." *Man* 21, no. 3, p. 457). Une critique de cette généalogie maussienne de l'échange marchand a été faite par C. A. Gregory pour qui « le principe sous-jacent de l'échange de dons n'est pas l'intérêt » (Gregory, 1980, "Gifts to Men, Gifts to God: Gift Exchange and Capital Accumulation in Contemporary Papua." *Man* 15, no. 4, p. 636), ce qui infirmerait l'idée selon laquelle derrière le don, il y a une combinaison d'intérêt et de désintérêt, idée qui est à la base de l'hypothèse de continuité. Pour une mise au point très éclairante sur la portée du rapprochement, voir Parry, 1986, art. cit..

⁴⁴⁶ Bernard Courbis, Eric Froment et Jean-Michel Servet, 1990, "A propos du concept de monnaie." *Cahiers d'économie politique*, no. 18, p. 5.

⁴⁴⁷ Hénaff, 2002, op. cit., p. 402.

⁴⁴⁸ En ce sens voir la thèse de Jérôme Blanc sur les monnaies parallèles (université Lumière Lyon 2, et sa version publiée aux ed. L'Harmattan).

l'Est nord américain ou des biens précieux des *pottlach* des côtes de l'Ouest nord américain, sans oublier les biens à fonctions paléomonétaires comme le cacao dans le Mexique ancien⁴⁴⁹. Ce constat incite à supposer une disparition de nombreuses monnaies de l'Amérique antécolombienne à la suite de la défaite face aux envahisseurs blancs et d'une défaillance consécutive d'identité collective des Amérindiens, et donc d'une perte de souveraineté⁴⁵⁰. A contrario, la floraison de monnaies en Océanie serait affirmation de l'identité collective et particulière de chacun des divers groupes les uns par rapport aux autres, renforcée dans le contexte général du choc direct ou indirect avec la culture dite occidentale. Certaines de ces monnaies pouvant même pour partie devenir à l'insu même de leurs observateurs étrangers en situation coloniale ou néo-coloniale des miroirs inversés de... nous-mêmes, comme les cultes du cargo ont pu en produire⁴⁵¹.

Qu'il nous suffise ici d'un seul exemple pour rendre plausible une telle hypothèse, celui des Indiens Desama de la région du haut Rio Negro au Brésil⁴⁵². Ces peuples, en contact direct ou indirect avec les Européens depuis le XVIII^e siècle, attribuent l'origine de la variole et de la rougeole à l'introduction des perles de verre par ceux-ci. Les perles sont, avec les miroirs, clochettes, tissus de coton, hameçons, couteaux, haches et machettes, des contreparties données ou des témoins de relations que les Blancs ont considérées comme échanges commerciaux avec ces populations. L'expression « monnaie » n'est pas employée à propos de ces perles bien que les fonctions sociales de tels biens précieux dans les sociétés amérindiennes les rapprochent de ce qui est dit monnaie dans d'autres cultures, notamment nombre de sociétés d'Océanie ou d'Afrique ; monnaie d'un point de vue anthropologique, paléomonnaie⁴⁵³ d'un point de vue numismatique.

Pourtant d'après un mythe recueilli chez ces Amérindiens de la région du haut Rio Negro auprès d'un chaman Kubu de la rivière Urugu, l'ancêtre des Blancs, Suribo-Goabi, était en train de faire cuire des perles de verre dans une marmite lorsqu'il laissa malencontreusement tomber à terre l'écume de cette cuisson ; cette écume se convertit alors en rougeole. Dans un autre mythe recueilli près de la rivière Tiquié, les premières femmes blanches de l'Humanité ont cueilli des perles de verre suspendues sur un arbre pour en faire des colliers ; elles les offrirent ensuite aux femmes indiennes, qui contractèrent peu après la rougeole. Soulignons que ces perles dans le mythe même viennent des Blancs. Qu'il s'agisse de cuisson dans le premier cas ou de cueillette dans le second, ce qui peut être considéré comme paléomonnaies-perles fait l'objet d'une sorte de détournement alimentaire. On rejoint par cette opposition, par analogie entre la paléomonnaie et l'aliment cuit ou le fruit cueilli pour devenir parure, l'ensemble des matériaux mythiques faisant des paléomonnaies des anti-matières comestibles⁴⁵⁴, et au-delà le "caractère anal de l'argent" mis en avant par un grand nombre de psychanalystes⁴⁵⁵.

L'analogie entre ces perles et l'éruption cutanée qui caractérise tant la variole que la rougeole éclaire la transformation qui s'opère entre ces perles et ces deux maladies "de peau". À la différence de la grippe, dont ces Indiens cherchent à se protéger par exemple en refusant de transporter des caisses soupçonnées de la contenir, ces populations amérindiennes n'ont pas refusé le don ou l'échange et l'usage des perles. Remarquons qu'il s'agit de mythes d'origine non de la monnaie mais de ces épidémies amenées par les Blancs et particulièrement mortifères pour les Amérindiens. Le mythe leur donne pour origine un moyen de circulation ou de paiement traité anormalement comme un aliment ou un fruit (le fait de le cuire ou de le cueillir) et cette pratique alimentaire d'un objet, dont la fonction sociale circulatoire ou de paiement l'oppose à la consommation, constitue une transgression d'un interdit que la maladie vient sanctionner.

Du fait de leurs funestes conséquences, ces perles peuvent dans cette société être comprises, comme une sorte de "mauvais argent" auquel, ne l'oublions pas, le mythe confère une origine exogène. Ce que l'on peut retenir, c'est que les perles paléomonnaies, procurées par lien ou échange avec les Blancs, donnent maladie et mort. Et pourtant ces Amérindiens les font circuler... comme ce qu'il est possible de désigner par le terme commun qui dans d'autres sociétés est nommé monnaie. L'ambivalence de "l'argent", élément de vie (circulation) d'une part et de mort (arrêt de la circulation) de l'autre, se retrouve donc y compris dans ces formes sociales qui sont souvent données à penser comme archaïques, voire sans monnaie. Si l'on veut considérer comme une part

⁴⁴⁹ Sur ce dernier cas, voir le beau travail d'Agnès Bergeret, 2003, "Monnaie, dette et commerce : le cas du cacao des anciens Mayas." Mémoire de DEA en anthropologie, Paris: Université Paris III Sorbonne Nouvelle – IHEAL et la thèse de S. P. Peniche-Rivero, *Pouvoir des prêtres et pouvoir des marchands : les Mayas et les Itza du Yucatan (VII-XVIe siècles)*, thèse de 3^e cycle, Paris, EHESS, 1980.

⁴⁵⁰ C'est d'ailleurs une hypothèse faite par Claude Lévi-Strauss dans son livre photographique *Saudades do Brasil* où il considère qu'il y aurait eu en Amazonie une grande civilisation de type inca ou maya, mais qui aurait disparue suite aux incursions destructives répétées de pirates occidentaux le long du fleuve Amazone.

⁴⁵¹ Cf. par exemple Peter Worsley, *Elle sonnera la trompette*, Paris, Payot, 1977.

⁴⁵² Nous nous appuyons ici sur les travaux menés en Amazonie par Dominique Buchillet, chargée de recherche à l'IRD.

⁴⁵³ Voir la définition de ce terme dans J.-M. Servet *Genèse des formes et pratiques monétaires*. Thèse de doctorat d'Etat. Université Lyon 2, 1981, 495 p. pp. 81-83, repris dans « Démonétarisation et remonétarisation en Afrique Occidentale et Equatoriale (XIX^{ème} – XX^{ème} siècles) », in : *La Monnaie souveraine*, Paris : Odile Jacob, 1998, 295).

⁴⁵⁴ Voir en ce sens, certains éléments de l'analyse du mythe du dénicheur d'oiseaux dans les *Mythologiques* de Claude Lévi-Strauss, repris dans J. M. Servet, *Essai sur les origines des monnaies*, *Cahier Monnaie et financement* (Université Lyon 2) 1979205 p..

⁴⁵⁵ E. Borneman (ed.), *Psychanalyse de l'argent*, Paris, PUF, 1978, 448 p.

d'occidentalisation cette introduction des perles, il est possible de la comprendre comme révélateur commun de " leurs monnaies " et de " notre Monnaie " ⁴⁵⁶.

La question du compte (nombre)

De nombreux exemples de monnaies " exotiques " conduisent par ailleurs à rappeler que ce qui est parfois désigné comme processus de " dématérialisation " de la monnaie, à propos de l'évolution des supports de pratiques monétaires depuis les livres de compte jusqu'à l'informatique, non seulement n'est pas à proprement parler abstraction mais n'est même pas « moderne ». L'abstraction se trouve en effet au cœur des plus " anciennes " manifestations connues de la monnaie ⁴⁵⁷.

Pour démonétiser des monnaies dites " primitives ", le colonisateur les a bien souvent assimilés à des marchandises de troc et a projeté sur l'Autre l'utilitarisme primaire de ce qu'il croyait être l'" économie de marché ". Ainsi la conception illusoirement non abstraite des monnaies « sauvages » a pu se diffuser. La question de l'abstraction monétaire renvoyant au premier chef à la pratique du compte, le rejet d'une définition fonctionnelle et utilitariste de la monnaie et son inscription dans un système de rapports sociaux implique de ne pas éluder la question de la numération et sa dimension potentiellement monétaire.

L'historien polonais Witold Kula ⁴⁵⁸ a bien montré comment, dans de nombreuses sociétés, le dénombrement d'un certain nombre de biens ou des personnes était tabou, tabou qui peut être compris comme un refus du fisc ou de la marchandisation de ces biens. Par là, non seulement on retrouve un lien avec la monnaie moderne dans sa double dimension fiscale et marchande ⁴⁵⁹, mais on est aussi conduit à penser que la monnaie se situe plus généralement et plus essentiellement aux origines même de l'humanité dans la définition de standards des relations sociales. Ces standards peuvent durablement et universellement être reconnus à travers des compensations matrimoniales, des offrandes rituelles, des instruments d'alliance politique, etc., autant d'actes sociaux qui exigent des codifications et des abstractions. On trouve ici des rites de transferts et des codifications savantes, des moyens de règlement normés et des unités de compte, des modes de conservation des dettes et des créances, etc. Autant d'éléments qui obligent à penser que la monnaie non seulement n'émerge pas comme une nécessité fonctionnelle pour répondre aux difficultés du " troc ", mais que, plus généralement, elle n'est pas née dans l'ordre immédiat des rapports de production et d'échange. Au contraire, en tant qu'instrument de codification et en tant que processus de normalisation, la monnaie est une condition préalable au développement de ce qui est appelé " économie de marché ". C'est pourquoi quand les Européens ont introduit en masse, comme dans le cas déjà évoqué des cauris, des moyens de paiement locaux servant aussi d'unités de compte, ou comme en Océanie en ont produit des copies, ils ont déprécié ces instruments traditionnels et donc affecté gravement leur capacité à ordonner la société, non seulement dans les rapports commerciaux mais dans l'ensemble des rapports internes et externes aux communautés pour lesquels ils servaient de mesure.

En outre, la standardisation monétaire ne passe pas nécessairement ou exclusivement par la fixation d'une valeur ou d'un prix (au sens très général et pas seulement marchand de ces termes incluant les « tarifs »), elle peut aussi se borner à ordonner des valeurs. Autrement dit, elle peut être pensée dans une perspective cardinale ou ordinale, dans une logique marchande du *valoir contre* ou réciprocaire du *valoir pour*. Avec la colonisation, le cardinal et l'ordinal peuvent d'ailleurs s'entremêler, se superposer comme dans le cas des monnaies de coquillages Wodani étudiées par Stéphane Breton. Celles-ci ont à la fois : 1/ des *noms individuels* (renvoyant à leur qualité particulière qui module leur valeur autour de celle de leur dénomination) ; 2/ des *dénominations de classe* (quatre dont la différenciation « repose sur des critères morphologiques et non de valeur », quoiqu'elles soient hiérarchisées dans la mesure où les monnaies de plus grande valeur se retrouvent dans certaines classes et non dans d'autres) ; 3/ des *rangs* (dix neuf dont les plus bas peuvent se retrouver dans différentes classes) ; et 4/ des *valeurs* (valeur « étalonnée sur une échelle de 3000 à 1, ce qui correspond grossièrement à la valeur équivalente en milliers de rupiah indonésienne » ⁴⁶⁰). Deux systèmes de compte semblent de la sorte être en concurrence - complémentarité, puisque l'étalonnage ordinal en milliers de rupiah indonésienne se superpose à la représentation cardinale selon laquelle les monnaies de coquillages sont des monnaies divisionnaires (des démembrements) hiérarchisées selon des rangs correspondant métaphoriquement à des parties de l'unité monétaire qu'est le corps de la personne. En effet, dans cette société, « la monnaie est définie comme une représentation iconique de la personne, une sorte de personne totale » qui, par ailleurs, est une « métonymie du

⁴⁵⁶ Il convient aussi de relire ici les systèmes de comptabilité double que l'on observe dans les échanges entre les populations locales et les traitants européens.

⁴⁵⁷ « Les nombres sont des mots, assertion qui peut sembler banale, mais dont la signification pleine et entière a été perdue autant du côté des linguistes que des mathématiciens. Car une fois que l'idée du nombre est saisie, il n'est pas difficile de voir que tout nombre, ou plutôt tous les nombres aussi bien (excepté peut-être le « un »), représente le degré ultime d'abstraction de tout langage », Thomas Crump, 1978, « Money and Number. The Trojan Horse of Language », *Man (NS)*, 13, p. 503.

⁴⁵⁸ Voir le compte rendu de *Les mesures et les hommes*, dans *Revue économique*, 1989, volume 40, n° 1, janv. 1989, pp. 111-118.

⁴⁵⁹ Cf. B. Théret, 1998, « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », Aglietta et Orléan (dir.), op. cit., pp. 253-287.

⁴⁶⁰ Breton, 2002, « Tuer, manger ... », art. cit., p. 228.

corps originaire », celui de l'ancêtre primordial dont l'auto-sacrifice par démembrement de sa personne est à l'origine de la société et de sa monnaie »⁴⁶¹.

Les instruments monétaires de numération ou de qualification peuvent par ailleurs se confondre avec les objets-monnaies qui circulent ou bien s'en distinguer, dans le cas par exemple des unités de compte totalement abstraites. Quoi qu'il en soit, on ne saurait, comme le font tant d'économistes qui adoptent une approche fonctionnelle de la monnaie et divers anthropologues qui privilégient la présentation des usages et propriétés circulatoires des monnaies "exotiques", soumettre l'analyse des pratiques de compte et d'ordonnement à la compréhension de la fonction de paiement ou de compensation de la monnaie dans les échanges sociaux⁴⁶². Car comme toutes les sociétés humaines n'ont pas confondu dans les mêmes instruments le développement du compte d'une part et du paiement d'autre part, l'analyse des pratiques de compte et d'ordonnement doit d'abord être menée indépendamment des pratiques monétaires dans leurs aspects circulatoires, et ensuite seulement les articulations du compte et de la circulation doivent être comprises⁴⁶³. Il existe en ce domaine, au-delà de leurs dénégations, un impensé économiste chez beaucoup d'anthropologues qui rejoignent par là les approches du plus grand nombre des numismates.

Marché ou pluralité des sphères d'échange

Enfin, alors que les plus grandes précautions sont prises pour dire que les monnaies "exotiques" ont quelque chose à voir avec nos monnaies mais en diffèrent néanmoins radicalement, le terme marché est très souvent employé par les mêmes auteurs sans être véritablement défini. En témoigne le fait que selon divers observateurs, une même circulation de biens dans une même société sera dite échanges de dons contre dons ou qualifiée de marché... Les récits des voyageurs⁴⁶⁴ sont là encore un bon révélateur pour cette rencontre des mondes et de « doubles illusions », comme les avait désignées à juste titre Daniel de Coppet. C'est tout particulièrement le cas des rencontres entre Occidentaux et colonisés car les idées des uns et des autres sur le "marché" peuvent se révéler fort différentes, toute capacité réciproque à échanger n'impliquant pas que les échangistes situent l'échange dans le cadre d'institutions identiques⁴⁶⁵.

Toutes les sociétés humaines connaissent une pluralité de modes de transfert des biens (et pas seulement des "dons" opposés à du "commerce"). L'opposition simple entre don et marché est fortement réductrice pour comprendre pleinement les logiques en jeu et les évolutions que les formes de circulation connaissent au cours du temps⁴⁶⁶. La mise en avant du don a cependant pour vertu, à nos yeux essentielle, de rappeler que l'idéologie du marché et ses mythes économistes ne sont pas l'alpha et l'oméga de la condition humaine... Ainsi le travail de remise en cause des idées reçues amorcé dans *La monnaie souveraine* à propos de la monnaie devrait aussi être engagé à propos du marché. Karl Polanyi et les approches substantivistes de l'anthropologie économique, en développant la distinction théorique entre *port de commerce* et *place de marché*, ont, il y a près d'un demi-siècle, initié cette critique ; beaucoup reste néanmoins à faire pour comprendre⁴⁶⁷ qu'au sein même des sociétés contemporaines, l'unité du marché est un leurre, une illusion qui imprègne notre représentation de la monnaie.

Cette relecture des catégories constituant marché et don est essentielle pour comprendre les effets de la colonisation en matière monétaire, compte tenu des préjugés marchands et fiscaux qu'avaient les Européens sur la monnaie. Nous savons que les domaines de la vie sociale dans lesquels des instruments monétaires peuvent jouer un rôle sont extrêmement diversifiés : une monnaie peut composer la dot, peut servir à acquérir une pirogue, à compenser une insulte, un meurtre, etc. Un instrument peut couvrir un vaste champ d'usages ou au contraire connaître un cloisonnement extrême et être unifonctionnel ou presque. Ainsi, face à l'introduction par les Européens de l'usage forcé de leurs monnaies, différents cas de figure ont pu être observés⁴⁶⁸. Dans un certain

⁴⁶¹ Ibid., p. 222.

⁴⁶² L'anthropologue Thomas Crump (art. cit., p. 503) notait en 1978 que « la place de la comptabilité (manière de compter) et de l'arithmétique dans les sociétés de petite taille a été peu étudiée par les anthropologues. Les limitations de la numération dans les langages primitifs sont assez largement connues, mais l'étude spécialisée de de Coppet sur la monnaie et l'arithmétique fondée sur la monnaie chez les 'Are 'Are (...) et la courte étude générale de Gerschel (...) sont les seules études récentes de la phénoménologie spécifique des nombres ... ». Depuis ce constat, si on fait abstraction du numéro spécial *Questions de monnaie* de la revue *L'Homme*, n° 162, 2002, qui s'inscrit dans la perspective ouverte par de Coppet, les choses n'ont pas beaucoup changé, l'analyse de la circulation des objets-monnaies l'emportant encore largement sur celle de la formation des unités ou systèmes de compte.

⁴⁶³ Pour un exemple de cette méthode, cf. Jean Andreau, 1998, « Cens, évaluation et monnaie dans l'Antiquité romaine », in Aglietta et Orléan (dir.), op. cit., pp. 213-250.

⁴⁶⁴ Josette Rivallain, *Echanges et monnaies en Afrique du XIV^e au XIX^e siècle d'après les récits de voyageurs*, Paris/Lyon, co-édition du Musée de l'Homme et du Musée de l'Imprimerie et de la Banque, 1994.

⁴⁶⁵ Jean-Michel Servet "Occidentalisation du monde et rencontre des imaginaires monétaires : une double illusion", in : *Comment penser l'argent?*, Roger-Pol Droit (dir.), Paris : Le Monde Editions, 1992, pp. 44-57.

⁴⁶⁶ Cf. par exemple Parry, 1986, art. cit., pour un exposé de la pluralité des formes du don.

⁴⁶⁷ En ce sens voir Jean Michel Servet, 2005, « Actualité des hypothèses polanyiennes de distinction entre place de marché et port de commerce et sur les cloisonnements monétaires dans les sociétés contemporaines », in *Autour de Polanyi, Vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris, De Bocard, pp. 83-96.

⁴⁶⁸ Cf. par exemple pour le cas de la Mélanésie les différentes contributions rassemblées dans Akin et Robbins (eds), 1999, op.cit.

nombre de situations, assez fréquentes, les anciennes “ monnaies ” se réduisent à des champs sociaux particuliers et les fonctions fiscales, commerciales voire dans certains cas aussi rituelles, sont remplies par les instruments introduits par le colonisateur ; les différents instruments sont alors totalement cloisonnés, ou bien il existe des moments et des formes de passage et de conversion. On observe par ailleurs des situations où la composition des transferts rituels, de la dot par exemple, se transforme pour laisser une place aux nouveaux instruments monétaires (pièces, billets) ; cette composition reflète la capacité plus ou moins forte de contrôle par les aînés ou par certains clans et les liens de dépendance pour se marier dans ces sociétés. Dans certains cas enfin, les aînés ou les clans, qui ne contrôlent pas par exemple les flux extérieurs de revenus (procurés notamment par salarisation sur des plantations extérieures ou comme domestiques ou coolie dans les ports), interdisent les usages sociaux et rituels des nouveaux instruments, les usages “ hors marché ” des anciennes monnaies se trouvant ainsi longtemps préservés.

La “ crise ” se traduit donc dans ces sociétés par un éclatement des fonctions sociales diverses et complémentaires des instruments monétaires, des substitutions d’instruments, des recompositions des cloisonnements, et finalement le plus souvent par une opposition entre des fonctions dites “ économiques ” et d’autres dites “ non économiques ”. Il y a alors hyperdéveloppement de certains champs d’activité, pas nécessairement ceux attendus pas les Européens, comme les cas de la *kula* en Mélanésie ou du *potlatch* des côtes ouest américaines l’ont montré : l’interdiction de la guerre se traduit par des affrontements pacifiés dont les supports sont la circulation de biens précieux ou semi précieux, parallèlement à des échanges dits commerciaux.

Cela dit, dans le très long processus historique qui relie le temps présent aux origines des formes d’échange spécifiquement humaines de compensation et de circulation de valeurs, l’essor de liens contractuels de paiement constitue sans nul doute une nouveauté capitale qui, en se développant, a introduit une rupture de plus en plus manifeste par rapport à la monnaie propre aux chaînes de dons-contre dons. Ces liens contractuels, dont on peut soutenir qu’ils ont toujours existé notamment dans les relations entre sociétés⁴⁹, sont plus ou moins rapidement selon celles-ci devenus dominants (et la colonisation a considérablement accéléré le processus pour nombre d’entre elles) au point de subsumer les relations anciennes d’alliance (les liens qui se règlent par compensation) ; ils ont alors nécessité des instruments d’équivalence permettant de rompre le lien lors du paiement. Rappelons à ce propos d’une part l’universalité de la présence de paléomonnaies ayant forme d’objets coupants (haches, couteaux, etc.) mais ne pouvant couper que métaphoriquement lors du paiement, d’autre part l’étymologie de termes désignant des cordes et des liens pour parler de la dette, enfin le rituel encore pratiqué en Europe de la remise d’une petite pièce de monnaie en cas de don d’un couteau (susceptible dit-on de couper les liens d’amitié) et qu’il convient immédiatement de rétablir par un contre-don. La nouveauté se situe précisément dans la croyance en la capacité d’un instrument de couper le lien en mettant fin à toute obligation. La confiance se déplace alors de la solidité du lien à celle de la capacité de rompre “ en bons termes ”. On comprend alors que la colonisation ait introduit de nombreuses situations conflictuelles autour des contrats et opérations d’échange, compte tenu de l’ignorance réciproque de partenaires échangeant pour les uns selon la morale de la *valeur pour* et pour les autres selon la morale du *valoir contre*.

Le développement de relations contractuelles de paiement, au détriment d’usages de compensations, a vraisemblablement introduit une mutation plus ou moins rapide du processus de construction de la confiance dans l’institution monétaire. La confiance dans les relations d’alliance et de compensation porte directement sur les personnes et leur groupe d’appartenance, même si les monnaies peuvent être fétichisées et investies de pouvoirs magiques en apparence intrinsèques (par exemple lorsque la généalogie de leurs détenteurs successifs est rappelée lors de leur transfert et que cette généalogie paraît garantir leur qualité). Avec le développement de relations contractuelles de paiement, la confiance paraît se déplacer des personnes aux choses et se trouve instrumentalisée. Pour l’ensemble des obligations mesurées, il faut des instruments fiables pour “ régler ses comptes ”, c’est-à-dire croire que l’on coupe le lien. La confiance paraît alors porter sur des objets (même si au travers des instruments et des institutions, ce sont en fait des êtres humains et des rapports sociaux les liant qui sont engagés). D’où l’importance de la mesure et des systèmes pondéraux et plus généralement des normes techniques dans les “ progrès ” monétaires. La monnaie est alors supposée “ valoir quelque chose ”, que cette valeur soit intrinsèque ou imposée à tous ses usagers (à travers ce que l’on désigne à tort comme un processus de dématérialisation des instruments monétaires).

La monnaie apparaît ainsi comme une double médiation : en tant qu’objet intermédiaire et en tant qu’institution qui cristallise la confiance. Celle-ci est transparente dans les systèmes dualistes courants notamment dans l’Europe de l’Ancien Régime et marqués par la séparation du compte et du paiement. D’une part, le système de compte est un ordre numérique donné au monde par le politique (on compte en livres, sous et deniers par exemple comme ailleurs dans des unités qui sont dites imaginaires même si elles paraissent renvoyer à des barres métalliques ou à des pagnes). D’autre part, les moyens de paiement prennent pour la plupart forme de substance métallique et présentent eux-mêmes une normalisation publique mais aussi un corps naturel supposé objectiver la valeur. Toutefois, l’alchimie et la métaphysique des métaux les lient à la souveraineté (quand par exemple l’or est pensé par excellence le métal royal parce qu’étant en correspondance avec le feu et

⁴⁹ Cf. Maurice Bloch et Jonathan Parry, 1989, « Introduction: Money and the morality of exchange. » in Parry et Bloch (eds), op. cit., pp. 1-32

le soleil alors que le métal argent est en correspondance avec la reine comme essence féminine, humide et lunaire⁴⁷⁰). Comme le montre Pascale Absi au chapitre 7 de cet ouvrage, la valeur intrinsèque des métaux ne peut se fonder sur le seul trébuchet des banquiers et des marchands, tant l'ordre cosmique, et par conséquent politique, imprègne la quotidienneté des pratiques et des représentations qui permettent à chacun de comprendre le monde et d'agir.

Avec les étalons argent et or, le XIX^e siècle a pu donner l'illusion scientifique d'une naturalité de l'ordre monétaire fondé sur les seuls rapports objectifs de prix d'une certaine quantité (poids et titre) de métal et au-delà d'un rapport de valeur, déterminé par les conditions relatives de l'approvisionnement en différents métaux précieux ou semi-précieux. Les Européens ont largement voulu imposer au reste du monde cette vision réifiée de la monnaie et des valeurs. Dans cette vision, la confiance serait alors celle que les acteurs économiques portent notamment aux cours relatifs de l'or et de l'argent. En fait, ceux-ci dépendent bien évidemment des conventions humaines d'ordre politique, qui instituent, mais nullement partout et toujours, ces métaux comme monnaie. C. A. Gregory le montre bien lorsqu'il rapporte le témoignage d'un incident entre un collecteur d'impôt aux îles Salomon et un habitant qui ayant remis quatre shillings au lieu des cinq demandés, retourne chez lui face à l'insistance du percepteur, casse une monnaie traditionnelle en perles de coquillage et passe plusieurs heures à réduire l'une d'entre elles à la forme exacte d'un shilling. Lorsque, un jour plus tard, il remet au collecteur d'impôt le produit de cette métamorphose d'un bien précieux en objet à forme de pièce, il ne comprend pas pourquoi le percepteur refuse cette monnaie qui est empreinte de la valeur de la lignée de ses ancêtres et donc qui, à ces yeux, est beaucoup plus précieuse que les pièces métalliques portant les images d'un pouvoir très lointain⁴⁷¹.

SUR LA PLURALITÉ (SOCIALE/TERRITORIALE) DES MONNAIES

De la confrontation des monnaies allogènes et indigènes dans la colonisation et des conceptions de la monnaie dans le discours des sciences sociales, il ressort que l'idée d'universalité de la monnaie va de pair, implique même la pluralité des monnaies. Quels que soient les degrés d'intégration monétaire et la capacité de la monnaie dans une société à former concrètement un tout pensé comme tel, la monnaie, par-delà ses fragmentations matérielles et d'usage, est toujours, en tant qu'unité, une abstraction. Lorsque, sous certaines conditions, une unité apparaît, celle-ci est toujours, du fait de la pluralité des instruments, imaginaire, voire mythique. Cette unité suppose une fragmentation préalable et inversement, les deux étant toujours en relation dialectique d'opposition et de complémentarité.

En outre, étant donné la variété historique et géographique des sociétés et de leurs principes de composition, de groupement, postuler une monnaie universelle sans multiplicité des monnaies ne peut se faire qu'en revendiquant une vision évolutionniste linéaire du monde dans laquelle la monnaie moderne à prétention universelle et portée par les forces dominantes du capitalisme serait le point d'aboutissement ultime de l'histoire de l'humanité, la fin de l'histoire en quelque sorte. Or cette conception se heurte aux faits historiques de la même manière que les monnaies des colonisateurs ont trouvé leurs limites dans les pratiques monétaires préexistantes des colonisés.

C'est donc une facilité de langage trompeuse que de considérer que la monnaie moderne est une entité unifiée, voire unique et à vocation universelle. Certes les systèmes monétaires des Etats modernes peuvent être caractérisés par leur centralisation, leur régulation par un centre unique s'opposant au caractère en général fractionné des systèmes non modernes, si on fait abstraction des cités-Etats⁴⁷². Mais d'une part, ces systèmes monétaires qu'on peut dire « territoriaux »⁴⁷³ sont eux-mêmes multiples, le plus souvent en concurrence entre eux, et le dépassement de cette multiplicité par une monnaie universelle suppose la formation et l'aboutissement d'un principe de totalisation permettant à l'humanité toute entière de se construire et de se penser en tant que tout social. Or, comme le montrent les échecs répétés des diverses expériences d'union monétaire purement supra-étatiques et de nature non impériale, c'est là une question qui, compte tenu des luttes entre Etats pour la puissance, est destinée à rester largement sans réponse dans un cadre capitaliste où le modèle de référence est plutôt celui du *free banking*, idéal-type de la fragmentation monétaire s'il en est. D'autre part, cette question

⁴⁷⁰ C'est notamment le cas dans les civilisations andines préhispaniques où l'or représente la sueur du soleil et l'argent les larmes de la lune (Olivia Harris, « The earth and the State : the sources and meanings of money in Northern Potosi, Bolivia », in Parry et Bloch (eds), 1989, op. cit., p. 258).

⁴⁷¹ Gregory, 1997, *Savage Money*, op. cit., p. 253.

⁴⁷² Mais celles-ci ne pouvaient survivre qu'en formant des fédérations ou confédérations de cités qui, du fait de la dominance de l'une d'entre elles sur les autres, avaient une forme quasi-impériale. Dans ces fédérations ou empires, comme dans les empires orientaux, il n'existait pas de monopole monétaire forcé et/ou effectif. Même dans l'empire romain pourtant centralisé et doté d'une administration efficiente, comme le montre Jean-Michel Carrié au chapitre 4, l'émission de monnaie officielle dans les provinces périphériques pouvait être de qualité et valeur très inférieures à celles de la monnaie circulant au centre de l'empire, sans que des problèmes d'homogénéisation du système monétaire dans son ensemble se posent nécessairement.

⁴⁷³ Cf. Eric Helleiner, 2003, *The Making of National Money. Territorial Currencies in Historical Perspective*, Ithaca, Cornell University Press. Cet auteur assimile en fait les monnaies territoriales, qui disposent d'un monopole politique de circulation sur un territoire, aux monnaies nationales émises par les Etats-nations constitués à partir du XIX^{ème} siècle.

serait-elle résolue, par exemple par la création d'une véritable fédération étatique mondiale, qu'on ne pourrait pas plus parler d'unicité de la monnaie moderne. Même dans les Etats-nations les mieux constitués et les plus stables, en effet, cette unicité n'est pas de règle. On y peut au mieux parler d'unicité de l'unité de compte, car en matière de moyens de paiement, la pluralité des émetteurs reste la norme. Ainsi, les billets sont-ils en général émis par les Banques centrales tandis que les pièces restent l'apanage des Trésors publics, les banques commerciales étant, quant à elles, investies du pouvoir d'émettre la monnaie scripturale dans ses diverses variantes.

Dans l'Etat moderne, il y a une multiplicité de moyens de paiement circulant dans une pluralité de réseaux de confiance méthodique, réseaux bancaires public et privés qui sont autant de circuits monétaires. La monnaie n'y est unifiée, l'unité de compte officielle se confondant avec les unités de paiement, que parce que ces réseaux sont interconnectés moyennant l'institution d'une convertibilité généralisée des moyens de paiement, convertibilité maintenue au pair grâce à la confiance hiérarchique qu'inspire le pouvoir monétaire centralisant le système d'ensemble. La totalisation sociale opérée par les monnaies modernes prend de ce fait moins la forme établie une fois pour toute du « un » se confondant avec l'Etat, que celle d'un compromis entre les diverses forces sociales émettrices et/ou usagères de monnaie, pacte social qui permet que soient stabilisés les taux de change internes entre des monnaies plurielles émises en vertu de logiques économiques (capitalistes-marchandes), politiques (fiscales-budgétaires) et sociales (mutualistes-réciprocaires) qui peuvent être contradictoires entre elles. Cela dit, il faut encore compliquer le modèle pour tenir compte de ce que nombre des dits Etats-nations ne disposent pas en fait, constitutionnellement, d'un transfert de souveraineté absolue et donc d'une autorité susceptible de garantir de tels pactes sociaux à l'échelle de tout leur territoire (c'est notamment le cas dans les systèmes politiques fédératifs). Il faut alors ajouter à la liste des conditions de l'unification des systèmes monétaires modernes, l'établissement d'un pacte territorial entre les divers ordres de gouvernement qui se partagent les compétences dans l'ordre politique.

Comme le montrent maints chapitres du présent livre, divers arrangements entre usagers et émetteurs effectifs et potentiels de monnaie sont requis du fait des divisions sociale et territoriale des activités humaines, et leur viabilité pose en permanence question et ne peut être considérée comme assurée une fois pour toute. Plus que d'unicité-unicité de la monnaie moderne, c'est donc de projets politiques centralisateurs qu'il faut parler, projets fondés dans une éthique de la construction d'une souveraineté profane et qui, bien qu'inscrits dans une perspective historique longue⁴⁷⁴, n'ont jamais véritablement abouti (sauf à considérer que le système de Bretton-Woods en fut une sorte de point d'orgue). Seul un défaut de mise en perspective historique a pu conduire à ce que la monnaie moderne soit considérée comme une monnaie non historiquement et culturellement située à l'instar des monnaies antiques et exotiques⁴⁷⁵. Or, en tant que monnaie historique et d'origine régionale (occidentale), elle doit être considérée comme n'informant ni plus ni moins que ces dernières sur la nature générale de la monnaie et son concept ; seule la comparaison entre toutes les « espèces » de monnaie peut apporter une telle information. Ajoutons que, compte tenu des discontinuités entre ces espèces, la monnaie moderne ne saurait être considérée comme un point d'aboutissement ou d'épanouissement achevé de la nature profonde de ce qui fait l'universalité de la monnaie. Non seulement les monnaies territoriales sont une création récente à l'échelle de l'histoire, très récente même pour certains pays⁴⁷⁶, mais elles n'ont également jamais « été à ce point dominantes et volontairement acceptées que le sens commun actuel ne le suggère. Elles ont été constamment contestées de diverses manières, ce qui est encore plus vrai aujourd'hui »⁴⁷⁷.

L'avenir des monnaies nationales n'est donc guère assuré : les dollarisations et l'instabilité monétaire dans de nombreux pays, les crises financières à répétition, l'institution de l'euro censée préserver l'Europe de ces divers maux en témoignent. Et cette déstabilisation ne joue guère en faveur de l'institution d'une monnaie universelle accompagnant les tendances à la globalisation financière et commerciale : d'une part la tendance actuelle en matière monétaire à l'échelle mondiale est plutôt à l'accroissement du nombre de régimes de change purement flexible⁴⁷⁸, ce qui se comprend en raison de l'accroissement des inégalités entre pays en matière de richesse et de capacité à dégager des gains de productivité; d'autre part, l'euro est le symptôme de la construction d'un nouvel

⁴⁷⁴ L'idée prend corps au milieu du XVII^{ème} siècle avec les traités de Westphalie qui sont considérés comme les prémisses du système international des Etats-nations.

⁴⁷⁵ « A ce jour, les questions historiques concernant la monnaie n'ont pas reçu dans la littérature scientifique l'attention qu'elles méritent. La plupart des économistes qui analysent les transformations monétaires contemporaines n'ont pas essayé de replacer ces développements dans un contexte historique plus long. La territorialisation des monnaies est aussi remarquablement sous-étudiée dans la vaste littérature sur l'histoire de la territorialité et de la construction des Etats » (Helleiner, 2003, *op. cit.*, p. 1).

⁴⁷⁶ « Elles émergent pour la première fois au XIX^{ème} siècle et deviennent une structure monétaire standard dans la plupart des pays au cours du XX^{ème} siècle. (...) Avant le XIX^{ème} siècle, les structures monétaires dans le monde entier y compris l'Europe, divergeaient du modèle territorial sur trois points : les monnaies étrangères circulaient fréquemment dans les pays en même temps que les monnaies domestiques ; les monnaies de petite dénomination n'étaient pas bien intégrées dans le système monétaire officiel, et la monnaie domestique officielle était loin d'être homogène et standardisée » (ibid., p. 2-3).

⁴⁷⁷ Ibid., *op. cit.*, p. 2.

⁴⁷⁸ En dépit d'une certaine mode des *Currency Boards* dans la décennie, les régimes de change fixes entre 1991 et 1999 représentent moins de 10% de l'ensemble des régimes de change. Cf. Bruno Théret, « La dollarisation : polysémie et enflure d'une notion », *Critique internationale*, n° 19, 2003, p. 78.

ordre politique régional de type fédéral limité au continent européen, et donc plus obstacle qu'étape vers une monnaie mondiale. En fait, la situation présente, où semble se jouer un changement de figure de référence pour l'organisation politique des sociétés, le fédéralisme se substituant à l'Etat unitaire, n'est pas sans évoquer celle qui a vu le passage de la cité antique à l'empire (hellénistique et romain). Comme à cette époque, une telle évolution ne va pas nécessairement dans le sens d'une centralisation du monnayage à l'échelle mondiale, voire même à l'intérieur des fédérations régionales.

Quoi qu'il en soit, dès que l'on se soustrait au pouvoir de fascination exercé par l'idée d'une monnaie universelle portée par le développement inexorable d'un capitalisme mondial cosmopolite et apatride, i.e. sans attache territoriale, dès qu'on accorde quelque crédit aux matériaux historiques et anthropologiques, tout indique que la norme humaine n'est pas l'universalité d'une monnaie mais la pluralité des monnaies, monnaies sociales comme territoriales. C'est évident pour la monnaie de paiement pour laquelle l'unicité est caractéristique d'une situation de crise de centralisation dans laquelle l'unique monnaie qui a cours finit par être détruite. Mais, quoique cela soit moins évident, surtout pour les monnaies territoriales modernes, c'est vrai aussi pour la monnaie de compte comme on va chercher maintenant à le montrer.

L'unité de compte entre unicité et pluralité : une tension permanente au cœur de l'Etat territorial moderne

Que l'unicité des unités de compte ne soit pas la loi dans les sociétés non modernes est un fait avéré par nombre de travaux anthropologiques et historiques. Aux divers cas de systèmes pluri-monnaires examinés dans certains chapitres de cet ouvrage, on peut ajouter l'exemple saisissant de la Chine impériale au début du XX^{ème} siècle. On y trouvait combinés, depuis plus de trois siècles, le *liang*, unité de compte pour la monnaie d'argent pesée et circulant en lingots, et le *wen*, unité de compte pour la monnaie de cuivre en pièces (*cash*) circulant sous la forme de ligatures d'une valeur de 1 *qian* pour 1000 *wen*. Qui plus est, ces unités de compte n'avaient pas la même valeur selon les régions et les marchandises échangées, l'argent et le *cash* de cuivre d'une valeur faciale officielle de 1 *wen* étant comptés pour des valeurs différentes selon les cas, même si dans chaque région il y avait généralement un *liang* de référence, mais qui n'avait pas cours légal. En outre, à ces monnaies métalliques évaluées régionalement s'ajoutaient des monnaies étrangères (dollar mexicain notamment) et des billets émis par les marchands locaux et quelques banques (essentiellement dans les ports de traite). Enfin « les taux de change des diverses formes de monnaie fluctuaient quasi-quotidiennement, au point que la pièce d'argent de 10 cents était cotée séparément de celle d'un dollar » et non comptée exactement pour sa dixième partie⁴⁷⁹.

Autre exemple, le Nigeria où, malgré la volonté du colonisateur britannique d'imposer son propre système unifié sur le modèle de la métropole, le système monétaire est resté pluri-monnaire jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Jusqu'à leur interdiction définitive, selon les types d'échange et les régions, cauris, divers types de manilles, barre de fer et de laiton, fils de cuivre et monnaies traditionnelles étaient utilisés de préférence à la monnaie coloniale et s'échangeaient entre eux selon différents taux de change variant à la fois de façon saisonnière et dans un temps plus long⁴⁸⁰.

Pour ce qui est des monnaies occidentales modernes, on considère généralement que l'unicité du compte sous une figure de souveraineté territoriale peut être posée comme un « fait stylisé » et un acquis caractéristique de leur fonctionnement. L'économiste n'aurait donc pas à s'y intéresser. Mais de nombreuses observations remettent en cause cette conception édulcorée de l'unité de compte. Ainsi, par exemple, au delà des apparences, la pluralité des unités de compte est inhérente au bimétallisme or-argent, lequel a régné en Europe continentale et aux USA jusqu'à tard dans le XIX^{ème} siècle. Certes cette pluralité s'exerce dans le cadre d'un ratio fixe entre les deux étalons, ce qui donne son unité au système de compte. Toutefois, par le jeu de la loi de Gresham, dès lors que le rapport marchand entre les deux métaux s'écarte du rapport officiel, une dualisation de l'unité de compte s'opère puisque l'unité de compte du métal monnayé sous-évalué, qui sort de la circulation, est supérieure à celle qui ressort de son rapport officiel à l'autre métal monnayé, qui reste en circulation. Dit autrement, l'unité de compte – fixée par le marché des métaux - des objets-monnaie qui servent de réserve de valeur est différente de l'unité de compte – officielle - des objets-monnaie qui servent de moyens de circulation. Notons que cet dualité n'est pas nécessairement cause de crise monétaire, car elle est équivalente à un monométallisme de fait, fondé sur une monnaie de confiance – en métal surévalué - qui n'a pas tendance à être thésaurisée à des fins spéculatives⁴⁸¹.

Un tel processus de dualisation de l'unité de compte n'est cependant pas propre aux monnaies métalliques convertibles. On le retrouve dans le cas des monnaies autoréférentielles dans les situations de dollarisation partielle où le dollar sert de monnaie de réserve alors que la monnaie nationale circule et sert à fixer les prix et les tarifs – Jérôme Sgard au chapitre 15 ci-dessus parle alors de dissociation de l'unité de compte (effective) et de l'unité de paiement (officielle). En ce cas toutefois, la dualisation du compte peut être un symptôme de crise

⁴⁷⁹ Nous tirons l'ensemble de ces informations de Akinobu Kuroda, « The Collapse of the Chinese Imperial Monetary System », in Sugihara, *Japan, China, and the Growth of the Asian International Economy, 1850-1949*, offprint, p. 106.

⁴⁸⁰ Cf. Ekejiuba, 1995, art. cit., pp. 137-138.

⁴⁸¹ Cf. Lucien Gillard, 1991, « La bataille des régimes monétaires à la fin du XIX^{ème} siècle », *Economies et Sociétés*, XXV(2), pp. 39-90. Nous nous inspirons ici de la communication orale faite par Laurent Le Maux à la Journée d'études *Les frontières du dollar*, Dijon, université de Bourgogne, 13 mai 2005.

de confiance dans la monnaie nationale due à une perte continue de pouvoir d'achat de l'unité officielle de compte. Les expériences récentes de *Currency boards* destinée à sortir de cette crise de confiance ne font que traiter le symptôme et non sa cause puisqu'elles maintiennent un pluralité d'étalons convertibles entre eux à un taux officiel fixe de change, situation qui, compte tenu des différences inévitables de taux d'inflation et de gains de productivité entre les pays ainsi liés monétairement, conduit inévitablement à terme à une dualisation de l'unité de compte⁴⁸².

Le pluralisme monétaire est par ailleurs inhérent à la fragmentation de la société en sphères d'échange dans lesquelles un même bien peut être différemment évalué. Or, à l'encontre de ceux qui affirment que les sociétés dites occidentales seraient caractérisées par une fongibilité générale de la monnaie, c'est-à-dire qu'une même monnaie circulerait indifféremment dans toute la société, il est possible de soutenir avec Viviana Zelizer que ce n'est pas en fait le cas. Celle-ci a montré de manière convaincante qu'aux Etats-Unis mêmes, au-delà des apparences, les populations d'origine européenne connaissaient aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles des marquages moraux des usages de la monnaie, et par conséquent des cloisonnements dans son usage⁴⁸³. Ces cloisonnements peuvent être rapportés à la pluralité d'origine des dettes et donc des types de transactions (marchandes, fiscales, sociales, domestiques) qui les ouvrent, dettes dont la comptabilisation n'a pas lieu d'être identique. Par exemple, la comptabilité publique (où il n'y a pas de compte de capital car l'idée d'amortissement n'y fait pas sens) et la comptabilité d'entreprise (où le compte de capital joue un rôle central dans l'évaluation⁴⁸⁴) correspondent à des systèmes différents d'évaluation de la production et de la consommation des biens et services. Ainsi, selon les intérêts qu'ils desservent et les règles de la comptabilité, les comptes enregistrent régulièrement les mêmes choses à des valeurs différentes, ce qui signifie que ce n'est pas une même unité de compte qui sert à les évaluer. Il y a donc bien pluralité des unités de compte.

Pour sa part, l'unité nationale de compte a vocation à convertir entre elles pour les homogénéiser sur toute l'étendue du territoire politique revendiqué par l'Etat les dettes économiques, politiques et sociales contractées dans les diverses sphères d'échange et circuits monétaires. Ainsi peut-il être inscrit sur le dollar « *This note is legal tender for all debts, public and private* ». Une telle unification du système des comptes implique la fixation de taux de change entre les sphères d'échange, taux qui s'ils sont conventionnellement fixés à la parité peuvent parfaire l'illusion d'une parfaite unicité du compte. Conventions et illusion implicites que les crises monétaires se chargeront d'explicitier en remettant en cause les taux de change, voir la convertibilité elle-même.

Notons enfin que si la fragmentation de la société en sphères d'échange est généralement considérée comme uniforme spatialement, les crises monétaires montrent également qu'il existe des fragmentations régionales sous-jacentes des sphères monétaires, notamment dans les systèmes politiques fédéraux. Ainsi la crise récente de l'Argentine qui a vu la réémergence de monnaies provinciales libellées dans l'unité de compte nationale mais pouvant s'échanger à des taux inférieurs au pair selon les provinces, montre que la même unité de compte n'a, de manière latente, pas la même valeur dans les différentes régions.

Il n'y a en fait que dans les périodes de stabilité des régimes monétaires « modernes » que l'unicité de l'unité de compte ou, pour le moins, l'unité du système de compte vaut comme règle respectée sur un territoire politique unifié sous une figure de souveraineté. Aussi plutôt qu'un fait avéré, incontestable, l'unicité du compte est-elle une norme née avec l'idéal politique de l'Etat territorial unitaire national et son affirmation face aux Empires, idéal renouvelé par la promotion (plus implicite qu'explicite il est vrai) de l'Etat fédéral comme forme nécessaire de dépassement des Etats territoriaux pour assurer la paix entre nations partageant des frontières. Songeons à nouveau à ce propos à l'euro, second pilier - après l'instauration de la primauté du droit européen sur les droits nationaux - de la construction d'un Etat supranational européen ; sa qualité d'unité de compte n'a-t-elle pas, de façon variable selon les sphères de transaction (alimentation, automobile, immobilier), des difficultés à supplanter dans les pratiques monétaires quotidiennes les anciennes unités nationales de compte qui n'ont pourtant plus officiellement cours ? Songeons également aux problèmes politiques posés à la construction européenne et dont la solution est requise pour que cette « monnaie unique » puisse s'inscrire dans la durée. Il ne suffit pas en effet d'interdire la circulation des monnaies étrangères et décréter l'unité de compte, encore faut-il que les usagers de la monnaie adhèrent à cette dernière et que les moyens de paiement libellés en cette unité s'échangent au pair de façon routinière et permanente. Ce qui implique que la confiance règne sans faille dans la communauté de paiement unifiée par l'unité de compte.

Celle-ci est donc un « standard » fragile puisqu'elle ne se maintient dans son intégrité que moyennant une confiance collective. Cette confiance dépend de la solution du jeu qui oppose structurellement l'arbitraire de l'Etat souverain, lequel, en tant qu'autorité supérieure, décrète l'unité de compte et a la capacité de la manipuler, et le pouvoir stratégique des agents et groupes sociaux qui, en tant qu'usagers et/ou émetteurs de moyens de paiements via le crédit, ont du poids dans les circuits monétaires et peuvent choisir pour leurs transactions un

⁴⁸² Ce que montrent les chapitres 13 à 16 de ce livre.

⁴⁸³ Cf. Viviana A. Zelizer, 1997, *The Social Meaning of Money. Pin money, Paychecks, Poor Relief, and Other Currencies*. Princeton: Princeton University Press. En français, voir Zelizer, "La construction des circuits de commerce : note sur l'importance des circuits personnels et impersonnels", in *Exclusion et liens financiers*, Rapport 2002, Paris, Economica, 2002, pp. 419-424, ainsi que Michèle Salmons, "Anthropologie sociale et clinique des pratiques de paiements", in *Exclusion et liens financiers*, Rapport 1999-2000, Paris, Economica, 1999, p. 375 sq.

⁴⁸⁴ Au point que Max Weber a fait de son apparition le véritable critère d'émergence du capitalisme.

autre étalon, en prenant par exemple comme standard un moyen de paiement particulier. Mais la confiance peut dépendre aussi d'un jeu interne au politique entre divers ordres de gouvernements.

L'unité de compte, moins décrétée qu'élue donc, résulte en fait des compromis stabilisateurs de ces jeux de pouvoir ; elle n'est donc socialement neutre ni dans l'ordre des prix relatifs ni dans l'établissement des comptes, c'est-à-dire dans la distribution des dettes et créances selon l'appartenance sociale et territoriale⁴⁸⁵. Et elle n'est stable que si cette répartition n'exacerbe pas les conflits distributifs et ne va donc pas trop à l'encontre de la hiérarchie de valeurs particulière à la formation sociale que l'unité de compte doit totaliser en communauté de paiements. Enfin, elle est liée au type et au mode d'exercice de la souveraineté et à sa légitimité, ce que montrent les contestations et changements monétaires qui émaillent l'histoire des monnaies et dont ce livre rappelle de nombreux épisodes.

À sociétés différentes, unités-systèmes de compte différents

L'établissement de la confiance, renvoyant ultimement, par delà les comportements routiniers (confiance méthodique) et stratégiques (confiance hiérarchique), à l'éthique et à la symbolique de ce qui fait appartenance au tout, ne connaît donc pas de recette universelle. Ce que confirme le caractère idiosyncrasique à chaque société des manières de gérer et sortir de crises monétaires dont les formes phénoménales sont pourtant similaires. On peut ainsi parler d'un arbitraire culturel de l'unité de compte - comme il y a un arbitraire du signe linguistique - pour signifier qu'elle n'est réglée par aucune « objectivité » et rationalité économique, ce qui explique sans doute le dédain des économistes à son égard. Parler d'arbitraire ne veut pas dire que le choix de l'unité-système de compte soit effectué au hasard, c'est tout le contraire puisqu'un tel arbitraire oblige à un geste politique ancrant dans l'imaginaire social de la société une monnaie qui a une grande importance pour la formation de la valeur économique et la hiérarchisation des valeurs sociales. Ainsi, comme le soulignent Michel Aglietta et André Orléan, « instituer l'unité de compte ne suffit pas », encore faut-il que celle-ci fasse l'objet d'une acceptation unanime, ce qui implique « une croyance commune qui doit être polarisée par des logiques d'appartenance à une même communauté ». L'unité de compte s'inscrit de ce fait dans l'histoire politique de la communauté d'appartenance qui l'adopte et doit l'incorporer dans sa « mentalité », son « imaginaire institué », son idiome.

D'où, si on admet que « seul un linguiste très compétent peut faire mieux que des opérations arithmétiques élémentaires en plus d'un seul langage »⁴⁸⁶, des effets majeurs en termes de confiance de toute instabilité forte et de tout changement du système de compte. On comprend alors que ce soit seulement quand l'univers symbolique d'un groupement social change, quand la manière dont il se représente la souveraineté est mise en crise et/ou modifiée, que, tout en s'inscrivant dans une continuité avec les pratiques monétaires passées, l'unité-système de compte de référence puisse changer. Un exemple type en est les jeunes Etats-Unis d'Amérique qui font le geste politique fondateur d'adopter comme unité de compte le dollar (qui n'est autre à l'époque que le peso mexicain) et le système décimal de compte pour mieux signifier leur rupture révolutionnaire avec la tutelle britannique et son système de compte traditionnel livre-sous-denier *esterlin*, une rupture qui s'inscrit néanmoins dans la continuité d'une « pésification » préalable des colonies américaines qui se fédèrent⁴⁸⁷.

Cet arbitraire a priori de l'unité de compte⁴⁸⁸, son caractère conventionnel quoiqu'incorporé dans la psyché qu'elle tient de ce qu'elle fait partie du langage, ne fait à vrai dire qu'exprimer l'essence relationnelle, culturelle, politique et historique de la valeur de toute chose⁴⁸⁹. Valeur, système et unité de compte sont des réalités situées – historiquement et géographiquement - et leur institution relève d'une activité politique. Leur variété renvoie à la diversité culturelle des sociétés territoriales, fruit de leurs histoires propres. Et si l'unité de compte représente le tout social qui doit être représenté, imaginé, sauf à être sinon impensable, alors chaque tout social historiquement constitué et territorialisé - mais qu'on ne saurait réduire nécessairement à un Etat unitaire - a nécessairement sa propre unité de compte :

⁴⁸⁵ La pésification asymétrique de 2002 en Argentine lors de la crise finale du *Currency Board*, puis le rachat des monnaies provinciales par l'Etat fédéral en sont des exemples édifiants (cf. chapitre 15). Voir également la sortie de l'hyperinflation allemande des années 1920 décrite par André Orléan au chapitre 21.

⁴⁸⁶ Crump, 1978, art. cit., p. 510.

⁴⁸⁷ Le peso espagnol de huit réals d'argent frappé à la Casa de la Moneda de Mexico, rebaptisé dollar en raison de sa ressemblance avec le thaler autrichien de l'impératrice Marie-Thérèse, était en effet la principale pièce qui y circulait. Cf Ludovic Desmedt, « Les colonies américaines au XVIII^{ème} siècle : de la sujétion à la dissidence monétaire », communication à la Journée d'études *Les frontières du dollar*, Dijon, université de Bourgogne, 13 mai 2005.

⁴⁸⁸ Qu'on peut étendre au système de compte, vu la multiplicité logique des bases de numération cardinale (décimale, duodécimale, voire vigésimale comme chez les Tzoltil – Crump, art.cit.) et leurs possibles combinaisons pratiques dans une perspective ordinale comme par exemple chez les 'Aré'Are des Iles Salomon étudiés par Daniel de Coppet.

⁴⁸⁹ Sur ce point, cf. Georg Simmel, 1986, *Philosophie de la monnaie*, Paris, PUF et, dans son prolongement, Arjun Appadurai, 1986, « Introduction : commodities and the politics of value », in Appadurai (ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.

« En chaque zone de souveraineté, il y a un seul système d'unités de compte nationales, (...) et ainsi il y a autant de définitions du système comptable qu'il y a d'espaces de souveraineté différents. »⁴⁹⁰

Cette implication logique éclaire ce qui reste un mystère pour l'économiste, à savoir la multitude des unités de compte constatée empiriquement, unités multiples qui sont loin d'être parfaitement convertibles et substituables les unes aux autres du fait qu'elles traduisent des discontinuités et inégalités sociales et territoriales. Multiplicité qui implique qu'on ne peut parler d'unité de compte que localement, la vraie question étant alors celle des limites spatiales de cette « localisation ».

Cette question de l'échelle territoriale à laquelle une unité de compte prévaut est centrale dans le monde contemporain où la norme de l'unicité du compte est devenu l'idéal politique de l'Etat-nation. Elle s'y traduit par un paradoxe apparent qui est qu'à l'échelle des Etats territoriaux qui se partagent l'espace mondial sans recouvrement de souveraineté, cet idéal politique conduit, compte tenu de la multiplicité des Etats, non à l'unicité mais à la pluralité des unités de compte. De fait, on est simplement passé d'une situation où espèces étrangères et « régnicoles » circulaient relativement librement par delà les frontières politiques des pouvoirs émetteurs de monnaie⁴⁹¹, à une autre où les monnaies, désormais territorialisées, n'ont plus cours légal en dehors de ces frontières (lesquelles se sont démultipliées), sauf à ce qu'apparaissent des unions monétaires ou que se réinstituent de nouvelles formes d'Empire. Ce nouvel état du monde correspond en pratique à un recul plus qu'à un progrès de l'universalisme si on le compare à celui de l'époque des Empires à vocation universelle et soutenus par une religion prétendant elle-même à l'universalité. En d'autres termes, l'unification sur une base nationale des unités et/ou des systèmes de compte correspond à un fractionnement de l'espace monétaire mondial, contrepartie de la centralisation des espaces locaux ou régionaux. On retrouve ici à l'œuvre la dialectique d'opposition et de complémentarité entre centralisation et fractionnement déjà évoquée.

Ce renouvellement de la diversité des unités de compte se traduit dans leurs dénominations, lesquelles reflètent la subjectivité des objectivations construites par les institutions de l'Etat et du capitalisme. A travers les dénominations des monnaies qui soit empruntent leur nom à des unités de mesure de poids (livre, mark, drachme, peso, peseta), soit font référence aux pouvoirs souverains (ducat, real, couronne, souverain, écu), ou encore aux communautés d'appartenance (franc, florin, bolivar, euro, etc.), on voit se dessiner l'opposition, qu'on retrouve dans les théories monétaires, entre deux principes de légitimation de l'unité de compte renvoyant respectivement à deux usages contradictoires de la monnaie, son usage marchand et son usage fiscal. Néanmoins, si certains noms d'unités pondérales attribués aux monnaies perdurent, ce n'est pas nécessairement en raison d'une influence prépondérante des marchands dans les sociétés qui les conservent, car ces dénominations participent également du récit mythique qui cherche à objectiver la valeur de la monnaie en recouvrant d'un voile pudique l'arbitraire étatique de toute unité de compte et l'impossible objectivité de la mesure de la valeur. Ce fétichisme caractéristique de la pensée eurocentrique trouve son fondement, bien avant l'institution de la frappe monétaire (adoptée en Europe via la Grèce Antique), dans les pièces de métal pesées en Mésopotamie, en Egypte et dans le monde arabe. Mais l'existence d'autres histoires (celle de la Chine plus particulièrement⁴⁹²) où la monnaie n'a à l'origine rien de pesée et où elle se présente plus clairement comme une unité abstraite ou un standard non quantifiable, où elle se reconnaît par ses qualités monétaires non réductibles à son poids ou à sa taille, met en doute le caractère universel de cette conception matérialiste de l'unité de compte. Dans ces autres traditions, la monnaie de compte apparaît, bien avant les monnaies dualistes de la fin du moyen-âge européen, dans son essence indépendante de l'objet qui lui sert de support, comme une entité imaginaire fondée dans les croyances collectives.

Par ailleurs, c'est dans la multiplicité des unités nationales de compte qu'il faut chercher la raison de ce que l'unification de l'espace monétaire national ne peut jamais totalement aboutir. La logique de l'arbitraire monétaire s'applique en effet aussi aux taux de change entre unités nationales de compte, lesquels résultent de gestes politiques qui soit les fixent, soit laissent les marchés internationaux les déterminer au jour le jour, soit encore les laissent flotter en limitant les fluctuations. On trouve ici une situation de pluralité d'unités de compte similaire à celle du plurimétallisme monétaire. Puisque, dans le change externe, une monnaie nationale acquiert une valeur qui ne correspond pas nécessairement à sa valeur interne, que celle-ci soit « pesée » en pouvoir d'achat, ou « frappée » du sceau du souverain et soutenue par un contrôle centralisé des prix et la fixation de tarifs, il y a bien dualité des unités de compte pour une même monnaie. Et là aussi, cette pluralité peut être compatible avec l'unicité du système de compte : il suffit pour cela que les circuits interne et externe d'échange où la monnaie est comptée différemment soient relativement étanches et ne communiquent entre eux que par des sas où le moyen de paiement change symboliquement de valeur quand il passe d'un circuit à l'autre. C'est ainsi que par la médiation de la Banque d'Amsterdam, comme le montre Lucien Gillard ci-dessus au chapitre 8, le florin des Provinces-Unies a pu pendant près de deux siècles (XVII-XVIII) avoir deux unités de

⁴⁹⁰ Marie-Thérèse Boyer-Xambeu, Ghislain Deleplace et Lucien Gillard, 1986, *Monnaie privée et pouvoir des princes*, Paris, Presses de la FNSP et éditions du CNRS, p. 39.

⁴⁹¹ Sur ce point se reporter à Boyer-Xambeu et alii, 1986, *Monnaie privée...*, op. cit.

⁴⁹² Cf. Christian Lamouroux, chapitre 4 ci-dessus, et François Thierry, 1991, "La conception de la monnaie dans la Chine antique." *Cahiers numismatiques* 109 pp. 31-35, et 1993, "De la nature fiduciaire de la monnaie chinoise." *Bulletin du cercle d'études numismatiques* 30, n° 1, pp.1-11.

compte selon qu'il était métallique et circulant à l'intérieur du pays ou *banco* servant aux échanges extérieurs. De même à Cuba, depuis douze ans, le peso cubain a-t-il deux taux de change par rapport au dollar selon qu'il circule au sein du circuit fiscal redistributif ou à l'extérieur de ce circuit (cf. chapitre 14).

Enfin, dernière source de pluralisme des unités de compte modernes, le fractionnement monétaire international et la diversité des manières de valoriser les monnaies nationales peut également conduire à la formation de monnaies marchandes internationales privées. Maints exemples historiques montrent que certains groupes sociaux (marchands itinérants, diasporas, nomades ou immigrants, familles bancaires européennes, fermiers d'impôt ottomans) comptent en monnaies marchandes et internationales, alternatives aux monnaies des souverains. C'est le cas bien documenté de l'Europe des marchands-banquiers du XVI^{ème} siècle où

« les monnaies de change dans lesquelles sont exclusivement libellées les lettres de change, sont soit confondues avec les unités de compte territoriales, soit créées spécialement pour le change par lettres ; ainsi l'écu de marc à Lyon et Rouen se différencie de l'unité de compte française jusqu'en 1575. »⁴⁹³

Mais on retrouve ce type de situation dans les années 1970 avec le développement du marché des eurodollars.

CONCLUSION

Même si elles étendent à un champ plus ou moins étendu d'instruments et d'usages la qualification de monétaire, toutes les sociétés connaissent de fait des fragmentations monétaires plus ou moins importantes, autrement dit des cloisonnements d'usage des divers instruments. Cette fragmentation atteint sans doute dans certaines d'entre elles un degré tel qu'aucun terme abstrait réunissant un ensemble d'instruments peut être pensé sous le vocable commun de monnaie, d'où l'affirmation erronée à nos yeux de certains historiens et anthropologues que ces sociétés seraient sans monnaie. A contrario, un nombre limité de sociétés, dont la nôtre, pense la monnaie comme unifiée, et par là comme un bien fongible. Mais la comparaison des diverses espèces de monnaie et ce qui transparait dans les crises monétaires conduit à affirmer légitimement, on pense l'avoir montré, qu'il s'agit là plus d'une norme politique que d'une réalité structurelle.

Dans une perspective qui voit dans toute monnaie un opérateur de totalisation sociale, le fractionnement monétaire apparaît alors non pas comme la négation d'une telle totalisation, ainsi qu'une interprétation trop rapide pourrait conduire à le conclure, mais comme l'expression de la concurrence symbolique entre diverses formes de sociation, de construction du tout, qui est le propre de la modernité. Au cours de ce chapitre, mais aussi et surtout tout au long de ce livre, quatre grandes espèces de moyens de paiement sont apparus en correspondance avec les quatre formes d'attestation et de garantie de la valeur de la monnaie que sont la pesée (monnaies marchandises), la frappe (monnaies politiques), la signature (monnaies de crédit privées), et le change (monnaies internationales). Or ces diverses espèces de monnaie définissent également des communautés de paiement de nature à chaque fois différente : la monnaie pesée (i.e. valorisée en référence à un contenu substantiel) a cours dans des cercles d'échange entre égaux rejetant toute autorité humaine supérieure et fondés sur des conventions d'équivalence ; la monnaie frappée (valorisée en référence aux besoins fiscaux du détenteur du sceau) est monnaie de la Cité ou de l'Etat; la monnaie signée (valorisée en fonction du crédit personnel du signataire) vaut au sein d'une société civile des individus formée de réseaux sociaux d'appartenance; enfin la monnaie changée (valorisée en fonction de la puissance relative des diverses communautés de paiement) prend naissance et circule dans la société (internationale) des individus collectifs que sont, à cette échelle, les groupements précédents. Chacune de ces formes de sociation monétaire peut se donner une unité de compte propre, de telle sorte que toute unité territoriale officielle de compte, décrétée par l'Etat, peut être simultanément contestée de trois façons. Il en résulte que, sauf au prix d'opérations de type totalitaire consistant à fondre les quatre formes de groupement dans l'Etat et à fermer totalement ses frontières, l'unicité de l'unité de compte et donc la fongibilité générale des monnaies ne peuvent s'inscrire structurellement dans les faits. Une monnaie universelle, au sens historique et non anthropologique du terme, est donc impossible, ou plutôt incompatible avec l'aspiration à la démocratie qui constitue l'autre versant de la modernité.

Au-delà d'apparences trompeuses, il y a donc au cœur de la monnaie moderne comme des autres monnaies une tension essentielle entre fongibilité générale et cloisonnements. Les hiérarchies sociales et les ordres moraux qui fixent les usages et interdits de la monnaie sont autant d'éléments produisant diversification et fragmentation. Et pourtant cela ne conduit pas nécessairement à une étanchéité absolue des usages et des instruments monétaires. Comment l'expliquer ? Comment comprendre notamment que les cloisonnements aient pu apparaître à nombre d'observateurs comme une caractéristique forte de la plupart des sociétés dites primitives, à un point tel que l'on ait pu opposer les "*primitive monies*" à la "*all purpose money*" des sociétés dites modernes ? D'où naît l'autre pôle des représentations de la monnaie : sa fongibilité générale ? En outre, si la monnaie ne connaît pas dans les sociétés dites occidentales la fongibilité générale que lui prêtent généralement les théories économiques, comment peut-on y penser la monnaie comme un instrument unifié ?

Notre hypothèse pour répondre à ces questions est que c'est l'égalité potentielle des sujets face au souverain, puissance monétaire émettrice, ou des croyants face à une divinité, voire de peuples en situation de résistance face à un occupant étranger, qui permet la circulation plus ou moins durable d'un instrument pensé comme

⁴⁹³ Boyer-Xambeu et alii, op. cit., p. 39.

unique⁴⁹⁴. Une des conditions essentielles de la représentation unitaire de la monnaie (qu'elle soit pensée comme objet économique ou politique ou comme flux vital) serait donc que ses usagers (qui peuvent selon certaines cultures être les supports humains des flux monétaires pensés comme souffle de vie) puissent *d'un certain point de vue* se penser comme égaux, même si par ailleurs la monnaie fonctionne comme un instrument de constitution, de reconnaissance ou de validation de différences.

Comment comprendre en effet, si ce n'est par leur position de sujets politiques, que des non-chrétiens (tels les juifs) dans un royaume chrétien, ou des non-musulmans (tels des juifs ou des chrétiens) dans un État musulman, acquittent l'impôt qui leur permet de conserver leur différence et de se livrer à telle ou telle activité économique dans une monnaie commune à tous ? De même la régulation de la tension entre fongibilité générale et hiérarchie en valeur des groupes sociaux dans la France d'Ancien Régime peut être rapportée au fait qu'il n'y a pas d'interdits à l'usage de tels ou tels types de pièce (quoique de fait certains groupes sociaux n'y ont pas accès, par exemple aux pièces d'or), alors que simultanément certains groupes privilégiés (noblesse, clergé) ne payent pas certains impôts infamants signe de servitude et de ce fait que seul le Tiers État y est assujéti. C'est également par les différences d'assujettissement fiscal que dans l'empire Ottoman l'élite guerrière se distingue des producteurs agricoles et des différents ordres sociaux composant cet empire⁴⁹⁵.

Dans les démocraties modernes, on retrouve cette égalité potentielle vis à vis de la *Res publica*, du *Common Wealth*, et par conséquent un imaginaire unifiant la monnaie entre les sujets "économiques" pensés comme potentiellement égaux dans le "marché". Toutefois, cet aplatissement des valeurs dans l'ordre économique entre en contradiction avec les hiérarchies et les ordres moraux qui constituent la trame de la société, d'où à nouveau une tension permanente entre fongibilité et cloisonnements.

Sans doute l'Inde contemporaine, considérée comme « la plus grande démocratie du monde » et qui plus est fédérale, est-elle sur ce point emblématique et c'est sur elle que nous terminerons. Car comment expliquer que dans ce pays une communauté de paiement puisse exister alors que la société est divisée en castes, ce qui fait qu'un certain nombre d'hindous pratiquent des rituels d'évitement très contraignants, au point de ne pas partager une nourriture avec un *dalit*, dans l'ancienne appellation un *intouchable*, sans être frappé d'impureté aux yeux des castes dites supérieures ? Ne serait-ce pas la monnaie qui, par sa capacité à soutenir la tension entre égalité et hiérarchie, rend possible cette combinaison durable d'un État démocratique et d'un système de castes ?

D'un côté en effet, l'organisation d'une société en castes tend à un hyper développement de la division sociale des activités productives de biens et services ; chaque caste était spécialisée dans la réalisation d'un nombre limité de tâches et ne pouvait pas accomplir un certain nombre d'autres tâches au sein de la communauté globale ; cette interdépendance forcée suppose des prestations réciproques et des transferts matériels de biens, ce qui pourrait faire d'un instrument monétaire unifié un outil utile pour régler ces transactions. Les prêteurs d'argent dans le système de castes sont eux mêmes un groupe qui a pour fonction d'épargner et de prêter ; c'est même pour eux une obligation morale forte qui fait que loin d'être honnis par les paysans, ils ont pu être protégés contre les exactions du pouvoir politique⁴⁹⁶.

D'un autre côté, dans le même temps, l'instrument monétaire dans sa fonction de paiement suppose de mettre en contact physique direct des personnes et des groupes qui pratiquent des rituels à nos yeux complexes d'évitement et qui, par exemple, ne boivent et ne mangent pas dans les mêmes ustensiles. Certains témoignages historiques montrent non seulement la multiplicité de paiement 'en nature' (qu'une analyse approfondie traduirait sans doute comme des moyens de paiement à usage partiel et cloisonnés) et d'échanges réciproques de services, mais aussi que les paiements par des "intouchables" à des castes supérieures se faisaient en mettant les pièces dans un pot rempli d'eau, ce qui évitait un contact direct. Toutefois, la plupart de ces cloisonnements limitant l'usage d'une monnaie commune ont disparu et il est frappant que dans certains villages les castes dites supérieures refusent de boire le thé dans un gobelet qui a pu servir à un *dalit* et exigent que le thé ne soit servi à ceux-ci que dans des gobelets de plastique jetables, alors que les mêmes castes supposées supérieures acceptent le rendu de monnaie dans une pièce que potentiellement tout le monde a pu toucher.

Cette capacité de la monnaie à transcender les différentes castes, outre le fait qu'elle est fondée dans le rapport politique d'équivalence des sujets par rapport à l'État, tient aussi, sans doute, à des compromis pratiques institutionnels et à leur évolution. C'est la même raison qui fait que des gens de castes différentes se côtoient avec une certaine proximité dans les transports en commun. L'affirmation des différences se fait dans des contextes particuliers et pas nécessairement de façon permanente, et ces moments particuliers suffisent à affirmer et pérenniser les différences et les hiérarchies.

⁴⁹⁴ L'idée d'unité en tant que sujets liés par une même monnaie se trouverait validée *a contrario* par le fait que les monnaies internationales ont très souvent été matériellement différentes de la monnaie ou des monnaie(s) interne(s), par exemple quand on observe l'opposition monnaie interne d'argent / monnaie externe en or.

⁴⁹⁵ Cf. Zeynep Yildirim, ci-dessus chapitre 5, et *Légitimité et crise de l'aspre, la première monnaie ottomane XIV^{ème} – XVII^{ème} siècles*, Thèse de doctorat es science économique, université Paris X – Nanterre, 2000.

⁴⁹⁶ De ce point de vue la colonisation a détruit cet équilibre en introduisant des principes "marchands" tant pour ce qui est des prêts que de la terre, et les "usuriers" sont devenus les boucs émissaires de révoltes paysannes. Voir David Hardiman, *Feeding the Baniya. Peasants and usurers in Western India*, New Delhi, Oxford University Press, 1996, XVII-368 p.



**COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE
ANTHROPOLOGUES ET ECONOMISTES
FACE A LA GLOBALISATION**



VILLENEUVE D'ASCQ, 16 et 17 MARS 2006





ANTHROPOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA GLOBALISATION

*Colloque du CLERSÉ (CNRS UMR 8019) et de l'Unité de recherche
"Travail et mondialisation" (IRD)
16-17 mars 2006*

Présentation :

Contexte et enjeux d'un colloque transdisciplinaire. À la suite des travaux de Karl Polanyi, l'élaboration d'une anthropologie économique et la réflexion sur la diversité des systèmes et des logiques économiques ont marqué les décennies 1960 et 1970. Cette période conjugait la mise en place de la consommation de masse, une confrontation exacerbée entre le capitalisme et le socialisme et les interrogations liées à l'émergence d'un "tiers-monde" à développer ou condamné au sous-développement. Il s'agissait d'un moment favorable à l'expression de multiples débats sur la nature de l'économie et sur la place de l'économie dans les sociétés. Le déclin du marxisme, les ajustements structurels puis l'écroulement des États/économies socialistes ont engagé, pour un temps, une relégation de ces questions.

La globalisation économique incite aujourd'hui à reprendre le fil du dialogue et du croisement des recherches issues des deux disciplines. Parce qu'elle engage une dominance du libéralisme économique et, corollairement, de ses contestations, elle suscite des réflexions portant notamment sur le statut du marché et de la marchandise et sur les processus de marchandisation. D'autres sujets importants de débat public ayant des répercussions dans le champ scientifique tiennent actuellement par exemple à la nature, aux coûts et aux statuts du travail, à la place relative de la production industrielle et de la finance, à l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance, ou encore aux modes de comptabilisation de la richesse.

Problématique et méthodologie. Si, sur ces divers points, la collaboration entre les économistes et les anthropologues est recherchée, il semble qu'elle soit bridée par l'existence de décalages entre les deux disciplines et les attentes qu'elles nourrissent l'une vis-à-vis de l'autre.

Évidemment, l'anthropologie et l'économie sont l'une comme l'autre traversées de courants de pensée contradictoires. C'est dans de telles contradictions, internes à chacun des champs disciplinaires, que se forment les raisons d'être des emprunts aux autres disciplines. Pour autant, ces emprunts ne sont pas symétriques. D'un côté, certains économistes tentent de trouver dans l'anthropologie des éléments théoriques visant à contester et amender leur corpus théorique de référence, à repenser les postulats anthropologiques sous-jacents aux sciences économiques (conceptions de l'homme et de la société sur lesquelles reposent les hypothèses de rationalité, par exemple). De son côté cependant, l'anthropologie ne dispose pas d'un corpus théorique semblable. La discipline se constitue de manière prépondérante sur la pratique de l'enquête de terrain, et fonde ses modes de théorisation dans sa confrontation avec la réalité des rapports sociaux d'une part, la comparaison entre formations sociales et historiques d'autre part. La lecture de travaux économiques est appréhendée par certains anthropologues comme un complément nécessaire pour situer leurs terrains d'enquêtes dans une conjoncture plus globale. Les ambitions en matière de théorie ou d'analyse du réel, dans les deux disciplines, sembleraient alors ne pas devoir se rencontrer.

De ce fait, renouer les fils du dialogue économie/anthropologie nécessite bien sûr de se pencher sur des questions épistémologiques et méthodologiques visant à élucider le statut de la méthode, du modèle et de l'objet dans chacune des disciplines. Ce sera là une ligne de réflexion transversale du colloque. Mais afin de ne pas en rester à des considérations trop générales, les contributions sont centrées sur des objets ou processus socio-

économiques précis pour engager la discussion. Comment chacune des disciplines traite-t-elle de ce qui peut de prime abord se présenter comme un “même problème” ? Peut-on identifier certains emprunts réciproques ? Peut-on énoncer une complémentarité dans la conception des questions théoriques/ empiriques et la formulation des résultats de recherche ?

Trois grands axes structurent l'ensemble des contributions :

- **Travail, monnaie et financiarisation.** Comment appréhender, dans différents contextes régionaux et nationaux, les effets sur le travail de la financiarisation actuelle de l'économie mondiale ? Quels sont la nature et le statut des revenus du travail et comment évoluent-ils ? Qu'en est-il des processus de “déprotection” du travail et du retour à des formes de “vente nue” de la force de travail ? Comment aborder, dans les relations microsociales, les significations et les usages sociaux de l'argent ?
- **Marché, marchandise et marchandisation.** Quels sont les outils élaborés pour comprendre comment se construit, dans chaque contexte sociétal, la frontière entre le marchand et le non-marchand et quels sont les déterminants du déplacement, à chaque fois spécifique, de cette frontière ? Quelle est la valeur marchande des “valeurs morales” (don, éthique, etc.) ?
- **Investissements, profits et processus symboliques.** La marchandisation du monde s'épuise-t-elle dans une simple logique de profits monétaires ? Pour l'économiste, quel sens et quel traitement donner aux processus symboliques qui, pour l'anthropologue, enveloppent toujours les actes et institutions économiques ? Dans le contexte actuel, la globalisation capitaliste conduit-elle à un désenchantement homogène du monde ? Ou au contraire, et sous des formes singulières, à des processus de recodage symbolique ?

Remerciements :

Nous tenons à remercier la direction de l'IRD et celle du CLERSÉ. À l'IRD, nous remercions particulièrement le secrétariat de l'Unité de recherche « Travail et mondialisation » en la personne de Sandrine Vallat. Au Clersé, nous tenons tout particulièrement à remercier Sophie Goyat, Dominique Mosbah, Véronique Testelin, Guillaume Yvan et Michel Sueur qui ont apporté de bout en bout cette aide technique et logistique sans laquelle il ne peut y avoir de colloque.

Nous souhaitons également remercier pour leur soutien : la direction de l'USTL (et en particulier la Cellule Recherche), la direction de notre Faculté des Sciences économiques et sociales, en particulier les Doyens Claude Wagnon et Didier Cornuel, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Culture et de la communication et enfin l'IFRESI, à la fois son service de reproduction et son directeur, Gérard Gayot.

Nous tenons également à remercier le comité scientifique, notamment pour son soutien intellectuel, son travail d'expertise et sa participation au colloque. Les membres sont : Arnaud Berthoud, Université Lille 1, France, Jean Copans, Université Paris 5, France, John Gledhill, Université de Manchester, Grande Bretagne, Keith Hart, Goldsmith College, Université de Londres, Grande Bretagne, Mondher Kilani, Université de Lausanne, Suisse, Serge Latouche, Université Paris Sud, France, Jean-Michel Servet, IUED, Genève, Suisse, Emmanuel Terray, EHESS, Paris, France, Bruno Théret, IRIS-CREDEP, Université Paris Dauphine, France.

Comité d'organisation : Éveline Baumann, Laurent Bazin, Bruno Boidin, François Denord, Pepita Ould Ahmed, Pascale Phélinas, Monique Selim, Richard Sobel